



Le

Une fenêtre ouverte sur le monde

Courrier

Avril 1977 (XXX^e année) 2,80 francs français

Un débat mondial L'INFORMATION A SENS UNIQUE





TRÉSORS DE L'ART MONDIAL

119

Côte-d'Ivoire

Une merveille de tous les jours

Exemple accompli de la transfiguration en œuvre d'art d'un banal ustensile domestique, cet objet n'est autre qu'une cuillère à riz. Taillée dans un bois dur, peinte en noir (56 cm de haut) elle restitue un corps humain sans tronc ni bras, la tête se raccordant aux jambes, motif cependant tout de grâce et d'harmonieux équilibre. Chez les Dan, population de la Côte-d'Ivoire, ce type de cuillère est l'attribut distinctif de la mère ou de l'épouse d'un chef.

PUBLIÉ EN 16 LANGUES

Français	Japonais	Néerlandais
Anglais	Italien	Portugais
Espagnol	Hindi	Turc
Russe	Tamoul	Oourdou
Allemand	Persan	
Arabe	Hébreu	

Mensuel publié par l'UNESCO
Organisation des Nations Unies
pour l'Éducation,
la Science et la Culture

Ventes et distributions :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris
Belgique : Jean de Lannoy,
112, rue du Trône, Bruxelles 5

ABONNEMENT : 1 an : 28 francs français;
deux ans : 52 francs français. Paiement par
chèque bancaire, mandat postal, CCP Paris
12598-48, à l'ordre de : Librairie de l'Unesco,
Place de Fontenoy - 75700 Paris.

Reliure pour une année : 24 francs

Les articles et photos non copyright peuvent être repro-
duits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur
et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco »,
en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront
être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non
copyright seront fournies aux publications qui en feront
la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédac-
tion ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un
coupon-réponse international. Les articles paraissant
dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de
leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco
ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes
des photos sont de la rédaction.

Bureau de la Rédaction :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, France

Rédacteur en chef :
René Caloz

Rédacteur en chef adjoint :
Olga Rödel

Secrétaires généraux de la rédaction :
Édition française : Jane Albert Hesse (Paris)
Édition anglaise : Ronald Fenton (Paris)
Édition espagnole : Francisco Fernandez-Santos (Paris)
Édition russe : Victor Goliachkov (Paris)
Édition allemande : Werner Merkli (Berne)
Édition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)
Édition japonaise : Kazuo Akao (Tokyo)
Édition italienne : Maria Remiddi (Rome)
Édition hindie : H. L. Sharma (Delhi)
Édition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Édition hébraïque : Alexander Broïdo (Tel-Aviv)
Édition persane : Fereydoun Ardalan (Téhéran)
Édition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)
Édition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Édition turque : Mefra Arkin (Istanbul)
Édition ourdou : Hakim Mohammed Saïd (Karachi)

Rédacteurs :
Édition française : Philippe Ouannès
Édition anglaise : Roy Malkin
Édition espagnole : Jorge Enrique Adoum

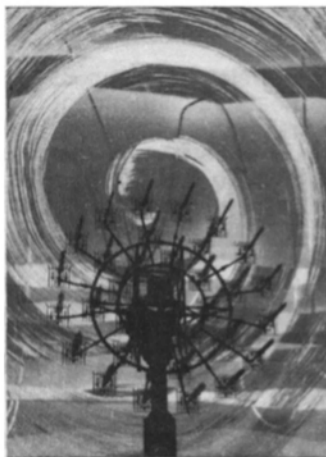
Documentation : Christiane Boucher

Maquettes : Robert Jacquemin

Toute la correspondance concernant la Rédaction
doit être adressée au Rédacteur en Chef.

page

4	L'UNESCO ET LES PROBLÈMES DE LA COMMUNICATION <i>par Makaminan Makagiansar</i>
6	LES AGENCES DE PRESSE ET L'UNESCO
8	POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES
9	LA PRESSE RURALE
10	CANA une agence autonome de presse dans les Caraïbes <i>par Hugh N. J. Cholmondeley</i>
12	POUR COMMUNIQUER EN DÉPIT DES OBSTACLES LINGUISTIQUES ET CULTURELS <i>par John A. Willings</i>
16	LE MARCHÉ MONDIAL DES PROGRAMMES TÉLÉVISÉS <i>par Hifzi Topuz</i>
18	LE RÉSEAU INTERNATIONAL D'INFORMATION DES PAYS NON-ALIGNÉS <i>par Pero Ivacic</i>
21	Voix du tiers monde POUR UN NOUVEL ORDRE MONDIAL DE L'INFORMATION <i>par Ridha Najar</i>
23	SUR LA COMMUNICATION : BERTOLT BRECHT ET L'UNESCO
24	Mass media et société UN POINT DE VUE SOVIÉTIQUE <i>par Yassen N. Zassourski et Iouri I. Kachlev</i>
28	Mass media et société UN POINT DE VUE AMÉRICAIN <i>par William G. Harley</i>
32	GRANDE PREMIÈRE DES TÉLÉCONFÉRENCES PAR SATELLITE <i>E. Lloyd Sommerlad</i>
33	NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT
34	LATITUDES ET LONGITUDES
2	TRÉSORS DE L'ART MONDIAL Côte-d'Ivoire : Une merveille de tous les jours



Notre couverture

Les satellites de communication permettent de diffuser sur la planète tout entière informations et programmes de télévision. Cette diffusion ne peut se faire aujourd'hui qu'à partir des seuls pays dont la technologie est la plus avancée. Cela vient accentuer encore le profond déséquilibre qui caractérisait déjà la circulation internationale du flot des informations. En silhouette sur notre couverture, une antenne de télécommunications captant des informations météorologiques transmises par satellites.

Photo Nasa © Sciences et Avenir, Paris

Présentation graphique © Françoise Jacquelin, Paris

ISSN 0304-3118
N° 4-1977 MC 77-3-331

Qui dispose aujourd'hui de l'information? D'où vient-elle? Où va-t-elle? Ceux qui la « produisent » sont-ils ceux-là même qui la « consomment »? La technologie considérable des moyens de communication modernes — puissante et raffinée à la fois — n'en réserve-t-elle pas le privilège aux seuls pays riches? N'entraîne-t-elle pas, dès lors, une forme nouvelle de domination, plus subtile mais terriblement efficace? Et si « information à sens unique » il y a, quel « droit de réponse » les pays pauvres peuvent-ils, veulent-ils, néanmoins exercer? Quels espoirs peut-on nourrir d'un rééquilibrage des systèmes de communication et d'information à l'échelle mondiale?

Clairement ou implicitement, ces questions — brûlantes — ont été au cœur d'une grande partie des débats à la 19^e Conférence générale de l'Unesco, à Nairobi, en octobre-novembre 1976. La presse du monde entier s'en est fait l'écho et il est probable qu'au cours des prochaines années, elles ne cesseront de hanter la réflexion internationale aussi bien que le dialogue Nord-Sud.

Avec quelques mois de recul nous reprenons donc un dossier plus actuel que jamais. Ce dossier est loin d'être exhaustif. Il apporte cependant quelques éclairages qui devraient permettre au lecteur, nous l'espérons, d'avoir une idée, non seulement de l'ampleur et de la complexité du problème mais aussi de la multiplicité des points de vue.

Sont ainsi présentés dans ce numéro du *Courrier de l'Unesco* :

- le rôle exact et les activités de l'Unesco dans le domaine de la communication (pages 4 à 17);
- les initiatives des pays non-alignés et leurs efforts pour accroître un véritable échange international des informations (pages 18 à 20);
- l'exigence du tiers monde pour qui la notion de « liberté de l'information » est inséparable de celle de « circulation équilibrée de l'information » (pages 21 à 23).

Nous présentons enfin deux articles, ayant valeur de « document », dans la mesure où ils exposent l'un et l'autre — sous la seule responsabilité de leurs auteurs, rappelons-le — deux conceptions sensiblement différentes du rôle de l'information tel qu'il est ressenti par des spécialistes, soviétiques d'une part (page 24) et des États-Unis d'autre part (page 28). Le débat reste ouvert.

Sur 23,2 millions de tonnes de papier journal consommé en 1974 dans le monde, il n'en est allé que 2,8 millions aux pays en développement, c'est-à-dire 1 kg par an par habitant contre 18 kg en moyenne aux pays développés. Ici, une pile d'invendus dans un dépôt de Paris.

Photo © Roger Canessa, Toulon

L'UNESCO ET LES PROBLÈMES DE LA COMMUNICATION DANS LE MONDE



par
Makaminan Makagiansar

MAKAMINAN MAKAGIANSAR est, à l'Unesco, Sous-Directeur général pour la Culture et la Communication. Ancien Directeur de l'éducation au Ministère de l'éducation et de la culture du gouvernement indonésien, il a été aussi professeur d'écologie humaine à l'Institut d'Agriculture de Bogor (Indonésie).

« **L**ES questions relatives à la communication sont au premier plan de l'actualité, remarquait M. Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général de l'Unesco, au cours de la 19^e Conférence générale de l'Organisation, à Nairobi, en novembre 1976. Je me félicite que l'Unesco soit, en l'occurrence, le théâtre d'un vaste débat pleinement conforme à sa vocation ».

De quel débat s'agit-il? Et pourquoi à l'Unesco?

Tout part de la constatation d'une évidence : l'information est aujourd'hui un pouvoir. Un pouvoir technologique aussi bien que politique. A

l'intérieur des frontières comme au plan international. Or ce pouvoir est mal partagé. Force est de reconnaître, en effet, que les pôles de décision se déplacent de plus en plus vers les sociétés qui disposent d'une grande capacité de produire, stocker et communiquer l'information. L'univers de la communication/information est, d'une manière générale, dominé par les *media* du monde occidental (presse, radio, TV, cinéma, édition, etc...).

Un seul exemple, assez éloquent : le 25 novembre 1975, le Surinam — ex-Guyane hollandaise — accède à l'indépendance. Entre le 24 et le 27 ▶

de ce même mois, cet événement n'a occupé que 3 % du volume des nouvelles de l'étranger publiées par les seize principaux journaux de treize pays latino-américains. Ces 3 % étaient intégralement fournis par les agences de presse internationales des pays industrialisés. Or le Surinam — le sait-on ? — est plus étendu que l'Angleterre et occupe le 3^e rang mondial dans la production de bauxite. Pendant ces mêmes quatre jours, en revanche, 70 % de l'information sur l'étranger publiée par ces journaux portaient sur les pays industrialisés (et provenaient aussi, à 80 % des mêmes agences).

On comprendra, dans ces condi-

tions, que les pays en développement soient quelque peu en droit de mal accepter une situation de simples « consommateurs » d'un « produit » — l'information — dont ils ne contrôlent ni la fabrication, ni la distribution alors que sa valeur est autant, sinon plus, culturelle que marchande. Y aurait-il finalement à l'échelle planétaire ceux qui peuvent parler, parce qu'ils en ont les moyens, et ceux qui ne le peuvent pas ? Peut-être est-ce là que se situe le vrai débat.

« La diffusion de l'information, précise encore M. M'Bow, se fait dans une large mesure à sens unique, à partir de quelques centres situés surtout dans les pays industrialisés. Cette

information reflète nécessairement les préoccupations, les aspirations, voire le point de vue des sociétés d'où elle tient son origine et ses moyens et les organismes qui en sont le support tendent, bon gré, mal gré, à instaurer une domination de fait qui peut imposer des modèles culturels ».

Cette disparité dans l'emploi des moyens d'information représente un « défi global » à l'égard duquel l'Unesco a le devoir d'intervenir en vertu de l'obligation qui lui est faite, selon son Acte constitutif, de « favoriser la connaissance et la compréhension mutuelles des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses et de recommander à cet effet tels accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées par le mot et par l'image ».

L'Unesco est effectivement intervenue à plusieurs reprises par le passé. A partir des années 1950, elle commença à mener des études sur la situation de la communication dans le monde et en fit connaître les résultats par une publication *World Communications* dont la dernière édition est de 1975.

En 1957, un rapport présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies attirait l'attention sur la « disette de l'information », indiquant que les deux tiers de la population mondiale n'avait aucun accès à l'information. Cette « révélation » provoqua une action décisive.

Pendant quinze ans l'Unesco allait apporter une aide intensive mais surtout technique, au développement des moyens de communication de masse. Au crédit de ses réalisations on peut signaler :

- l'établissement en Malaisie d'un Institut asiatique pour le développement de la radio-diffusion, en coopération avec l'Union asiatique de radio-diffusion;
- l'aide au développement d'agences de presse nationales et régionales (BERNAMA en Malaisie, CANA dans les Caraïbes, voir article, page 10);
- la création d'un centre pour la production de films documentaires en Amérique latine (Costa-Rica);
- la promotion de la radio en tant que moyen de développement du monde rural (Inde, Ghana, Sénégal);
- le développement des journaux — quotidiens et presse rurale — (Togo, Mali, Kenya, Ghana, Tanzanie, Tobago);
- l'aide à la création d'instituts pour la formation et la recherche en matière de communication (Sénégal, Équateur, Nigéria, Kenya, Inde, Malaisie, les Philippines et les Caraïbes);
- le développement des méthodes de formation, planification et ges-

Les agences de presse et l'Unesco

DEPUIS plusieurs années, pour amorcer un redressement du déséquilibre de la circulation de l'information entre le Nord et le Sud, de très nombreux États membres de l'Unesco, — en général des pays en développement — ont demandé à l'Organisation de les aider à promouvoir une modalité essentielle de la communication : les agences de presse.

Dès le début des années 1950, des études ont été entreprises en ce sens. L'Unesco a commencé par proposer plusieurs amendements aux règles des transmissions télégraphiques applicables à la presse : réduction des tarifs de transmission pour les télégrammes de presse et les dépêches de plus de cent mots, amélioration et réduction de tarifs pour la transmission de dépêches-radio, quelle que soit leur destination.

Plus récemment l'Unesco a soutenu le Comité international des télécommunications de presse pour défendre devant une commission de l'Union internationale des télécommunications le maintien du tarif réduit spécial aux « câbles ».

En Asie et en Extrême-Orient, la première réunion portant sur le développement des moyens de communication de masse eut lieu à Bangkok (Thaïlande) en janvier 1960. Une deuxième réunion tenue en décembre 1961 portait plus précisément sur le développement des agences de presse en Asie : les participants, venus de 14 pays, recommandèrent l'établissement d'une agence régionale.

Créée en 1963, l'Organisation des agences de presse pour l'Asie œuvre activement pour la collaboration et l'échange des nouvelles entre ses membres.

En Amérique latine, la première réunion régionale consacrée aux agences de presse se tint à Santiago du Chili en 1961. Mais la situation dans cette région était fort différente de celle de l'Asie et, 15 ans plus tard, le nombre des agences nationales d'Amérique latine était toujours limité, si bien qu'une autre réunion se tint à Quito (Équateur) en 1971.

C'est en juillet 1976 que la première conférence intergouvernementale sur les politiques de la communication en Amérique latine et dans la région des Caraïbes, réunie à San José de Costa Rica, a recommandé « qu'il soit créé une agence d'information de l'Amérique latine et des Caraïbes ou un consortium d'agences à l'intérieur de la région ». Mais les États membres ont également demandé de faire en sorte « que sa création ne porte en aucune façon préjudice au libre fonctionnement des agences existantes et à leur développement ultérieur ».

En Afrique, lors de la première conférence sur les agences de presse, en 1963, des spécialistes, venus de 29 pays africains, recommandèrent la création d'une Union des agences africaines de presse. L'idée a été reprise dans une étude effectuée récemment par l'Union des États africains.

La Conférence des agences de presse africaines et arabes de Tunis (1975) a demandé d'autre part à l'Unesco de faire une étude détaillée sur les structures nationales et régionales de la transmission des nouvelles à travers l'Afrique et les États arabes, compte tenu des agences déjà existantes ou en voie de création, ainsi que des infrastructures des télécommunications.

Enfin, en dehors de l'aide régionale, l'Unesco a aussi apporté son concours technique à divers pays (Somalie, Libye, Cameroun, Népal, Malaisie, Haute-Volta et Thaïlande) pour leur permettre de mettre en œuvre et de renforcer le potentiel de leurs agences nationales.

tion des institutions et des systèmes d'information;

l'adoption d'une série d'accords internationaux (circulation du matériel visuel et auditif, importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel, etc.) et d'une Déclaration des principes directeurs de l'utilisation de la radiodiffusion par satellite.

Mais depuis sa création, il y a trente ans, l'Unesco a beaucoup grandi. Sa représentativité — aujourd'hui de cent quarante-et-un États membres — s'est enrichie par l'adhésion de nombreux pays du tiers monde ayant accédé à l'indépen-

dance. Dès lors, une problématique nouvelle a été posée visant essentiellement à corriger les inégalités croissantes et à éliminer progressivement le fossé entre pays industrialisés et pays en développement.

Ce « nouvel ordre international » mis à l'ordre du jour par l'ONU à partir de 1974 et à propos duquel l'Unesco mène une réflexion approfondie, repose pour une grande part sur la possibilité de mieux accéder à l'information, de mieux communiquer cette information, de mieux répartir l'immense potentiel que représentent les *media*, pierre de touche d'une bonne intelligence entre

les pays et entre les hommes, de restituer, au fond, à l'information ses vertus libératrices au lieu d'en faire un instrument d'asservissement.

Car le déséquilibre actuel n'est pas seulement économique.

Il se prolonge au plan culturel par un phénomène grave d'oblitération des valeurs nationales c'est-à-dire par une dépendance, « silencieuse et invisible » mais profonde, qui remet en cause le principe même de l'identité culturelle du « récepteur » à l'égard de l'« émetteur », quand ce dernier dispose d'une puissance technologique bien supérieure.

A partir des années 1970, la

Selon l'*Annuaire statistique de l'Unesco*, dont la dernière édition (1975) vient de paraître, le nombre de récepteurs radio dans le monde s'élevait en 1974 à 922 millions. Le nombre de ces récepteurs est très inégalement réparti; si l'on compte 700 récepteurs pour 1 000 habitants dans les pays développés, on n'en compte que 205 pour 1 000 habitants en Amérique latine, 132 pour les États arabes, 93 pour l'Asie (sans la Chine) et 72 seulement pour l'Afrique. A droite, récepteur radio sur la place d'un village au Nigéria.

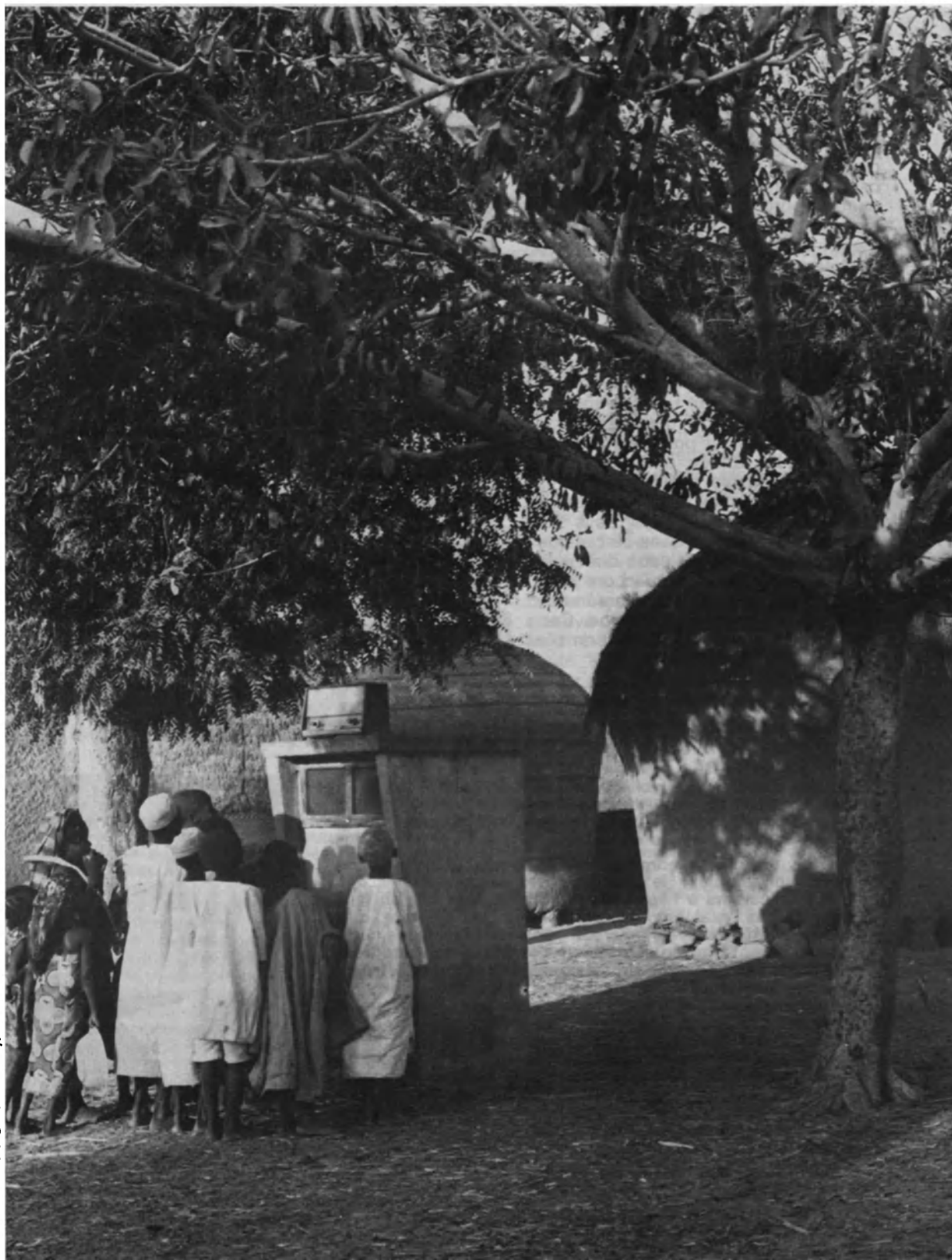


Photo © Paul Almasy, Paris

A droite, « salle de lecture » dans un village de Colombie. 36 quotidiens paraissent en 1974 dans ce pays, pour un tirage global de 1 500 000 exemplaires par jour; chiffres fort bas pour un pays de 24 millions d'habitants qui comptait, à cette date, environ 20 pour cent d'analphabètes de plus de 15 ans. Ci-dessous à droite, classe aux environs de Pékin (Rép. pop. de Chine) où l'institutrice se sert du journal comme matériel et support éducatif.

Photo © Paul Almasy, Paris



« montée du tiers monde » et l'urgence des problèmes à résoudre entraînent ainsi une prise de conscience de la nécessité de revendiquer cette identité et de s'y appuyer pour mieux aborder, mais d'une manière globale, la question du développement. D'où la nécessité d'intégrer à tous les efforts aussi bien une politique culturelle qu'une politique de la communication, l'une n'allant d'ailleurs pas sans l'autre.

C'est pourquoi à présent, de plus en plus nombreux sont les États membres qui, pour l'élucidation de leurs problèmes de communication et d'information et pour l'élaboration de politiques en ce domaine, sollicitent le concours de l'Unesco qu'ils savent riche de l'expérience accumulée dans l'ensemble des pays du monde. Ce n'est que dans ce cas que l'Unesco intervient, c'est-à-dire à la demande des États et en accord avec les instructions de la Conférence générale — instance souveraine. Car, en tant que telle, l'Organisation n'a

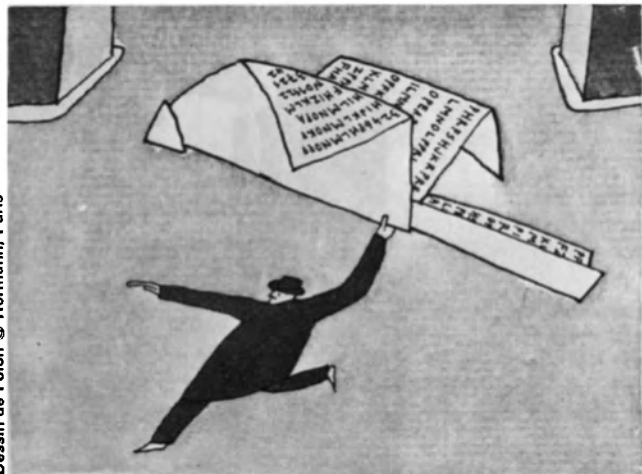
Photo Marc Riboud © Magnum, Paris



Pour la protection du journaliste

Lors d'une conférence de presse à Nairobi (Kenya) en novembre 1976, M. Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général de l'Unesco lançait, en ces termes, un véritable appel en faveur des journalistes :

« Le droit à la communication conduit à poser dans toute son ampleur le problème des responsabilités des communicateurs à l'égard de la société, à la fois en tant qu'individus exerçant une profession et en tant que groupes détenteurs de pouvoirs considérables. Dans cette perspective, l'Unesco contribue à l'établissement progressif d'une déontologie professionnelle commune... Mais j'insiste tout particulièrement sur la nécessité d'une protection efficace des journalistes pour les soustraire à l'arbitraire dont ils pourraient être victimes dans l'exercice d'une fonction qui exige l'objectivité la plus rigoureuse. Car le respect des normes éthiques, il faut le reconnaître, n'est pas sans risque pour les professionnels eux-mêmes à qui des garanties adéquates doivent être assurées pour les mettre à l'abri des pressions et des représailles... »



Dessin de Folon © Hermann, Paris



Photos Unesco

La presse rurale en Afrique

En Afrique, où les sociétés rurales représentent 80 pour cent de la population et parlent quelque 800 langues, l'utilisation de la presse comme moyen de communication généralisé posait de très nombreux problèmes. C'est pourtant dans ces populations, où le besoin de stimuler le développement se fait le plus sentir, que l'information peut jouer un rôle de premier plan. Dès 1964, notamment au Niger, des journaux ruraux utilisant des langues du pays font leurs premières expériences et se révèlent non seulement comme d'excellents supports des programmes d'alphabétisation mais encore comme des moyens de communication particulièrement efficaces; en effet, les lecteurs de journaux ruraux en Afrique correspondent avec la rédaction à raison d'une lettre pour cinq journaux distribués. En dépit d'énormes difficultés, la presse rurale s'est développée à travers l'Afrique où, depuis 1972, l'Unesco a participé à la création d'une quinzaine de journaux et apporté son soutien à de nombreuses autres initiatives nationales ou émanant de diverses coopérations bilatérales. La majorité de ces journaux ruraux utilisent les langues locales ce qui facilite une réelle communication avec les populations isolées. Citons à ce propos, le Président de la République Unie de Tanzanie, Julius Nyerere : « Pendant que d'autres pays tentent d'atteindre la lune, nous essayons d'arriver jusqu'aux villages ». Ci-dessus, quelques titres, parmi d'autres, de journaux ruraux africains : 1. *Kibaru*, Nouvelles, en bambara (Mali); 2. *Game su*, C'est le moment, en éwé (Togo); 3. *Kpodoga*, Écoutez, en éwé (Ghana); 4. *Linga*, Tambour, en sango (Empire Centre Africain); 5. *Misènu Misègbè*, Écoutez, entendez, en fon (Bénin); 6. *Kisomo*, Éducation, en kikuyu (Kenya); 7. *Elimu Haina Mwisho*, L'éducation ne s'arrête jamais, en kiswahili (Tanzanie).

évidemment pas de politique de la communication à proposer aux États membres.

Dans cette quête d'un enrichissement mutuel des cultures et d'un rapprochement réel entre les peuples, l'un des jalons importants a été l'organisation pour la première fois d'une conférence groupant les représentants des gouvernements d'une région pour traiter des politiques de la communication. Cette première conférence, réunissant les représentants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, a eu lieu à San José de Costa Rica en juillet 1976.

Bien avant qu'elle ne commence, certains craignaient que l'Unesco ne veuille restreindre la liberté d'expression, et préconise, par exemple, la nationalisation des moyens d'information, le contrôle de l'information par les gouvernements, ou bien des mesures empêchant les moyens d'information de diffuser des nouvelles gênantes pour les autorités.

Qu'a fait en réalité l'Unesco ? L'Organisation a préparé d'abord des documents de travail exposant le problème en toute objectivité; elle a soulevé les questions essentielles, suscité l'échange d'expériences et incité à la réflexion sur la situation, les tendances et les mécanismes permettant de formuler des politiques.

Au terme de débats très riches, les participants ont élaboré et adopté à l'unanimité une « déclaration de San José », texte équilibré et nuancé montrant à l'évidence l'inanité du procès d'intention fait à l'Unesco.

Si, par exemple, la Conférence a effectivement recommandé « qu'il soit créé une agence d'information de l'Amérique latine et des Caraïbes ou un consortium d'agences à l'intérieur de la région », elle a pris le soin de demander également de « faire en sorte que sa création ne porte en aucune façon préjudice au libre fonctionnement des agences existantes et à leur développement ultérieur ». En fait, l'Unesco est bien consciente qu'il appartient à chaque pays de définir sa propre politique en fonction de ses options et de ses besoins mais en tenant compte à la fois « des réalités nationales, de la liberté d'express-

sion et du respect des droits individuels et sociaux ».

« En la matière, soulignait le Directeur général de l'Unesco, seules la multiplicité et la variété des sources d'information sont les garanties d'une communication fondée sur le principe de l'égalité en dignité de tous les peuples et de toutes les nations. De même, à l'intérieur de chaque société, la démocratisation de la communication — la démocratie tout court — suppose l'accès et la participation du plus grand nombre au processus de la communication ».

A la récente Conférence générale, un projet de déclaration concernant les principes fondamentaux de l'emploi des moyens de grande information a été, en revanche, l'objet de sérieuses divergences dues à des conceptions différentes du rôle des moyens de grande information. Mais, cette fois, cherchant dans l'« esprit de Nairobi » à obtenir un consensus significatif, la Conférence générale a sagement préféré remettre sur le chantier un tel projet avant d'en reprendre l'examen en 1978.

Entretiens, le Directeur général a été invité « à accorder une attention particulière aux activités des organismes chargés de la coordination et de la mise en œuvre du programme des « pays non-alignés » en matière d'information ». Ce programme, inspiré par les résolutions adoptées en 1976 par les pays « non-alignés » à Tunis, New Delhi et Colombo, porte surtout sur l'amélioration des réseaux nationaux et internationaux de transmission de nouvelles, le renforcement des pools d'agences de presse et celui des unions de journalistes, « car le respect des normes éthiques n'est pas sans risques ».

Désormais, la question de l'information est à l'ordre du jour et il est probable qu'elle le restera au cours des prochaines années. Non pas seulement parce que, à un rythme régulier, et selon les instructions des États membres, l'Unesco va organiser dans chaque région du monde des conférences analogues à celles de Costa-Rica et de nombreuses rencontres entre professionnels, mais surtout parce que les pays « récepteurs » de l'information revendiquent eux-mêmes, et chaque fois avec plus de force, l'exercice d'un « droit de réponse » équitable.

L'Unesco, pour sa part, n'entend plus se limiter seulement à parler en termes généraux de « liberté d'expression », mais aussi « d'accès et de participation à la communication » et non plus seulement de « liberté de l'information », mais aussi de « circulation équilibrée de l'information ». En l'occurrence, c'est une nouvelle conception du *droit à la communication* qu'elle s'attache à définir. Aussi bien, ne disposant d'aucune puissance, économique ou autre, l'Unesco ne puise-t-elle sa force que dans un certain pouvoir de persuasion et de promotion des idées.

Makaminan Makagiansar



Photo Christian Vouillard © Gamma, Paris

CANA Une agence autonome de presse créée par les pays anglophones des Caraïbes

par **Hugh N. J. Cholmondeley**

LES pays et territoires anglophones des Caraïbes forment dans la Mer des Antilles un arc de plus de 6 000 km, allant de Belize au nord à la Guyane au sud. Leurs traditions culturelles communes et leur vulnérabilité économique ont longtemps été avancées comme arguments en faveur d'une intégration régionale.

Le besoin en systèmes de communication et institutions destinées à favoriser cette intégration fut officiellement reconnu par une résolution adoptée en 1967, lors de la réunion annuelle des Chefs de gouvernement de ces pays. Cette résolution deman-

dait à l'Unesco d'aider à « l'établissement d'une agence de presse régionale et à l'échange régulier de programmes de radio et de télévision. »

Il était implicitement entendu que les gouvernements eux-mêmes assumeraient leur responsabilité dans le cadre de ces deux projets et que, si la création d'une agence de presse était possible, celle-ci serait mise en œuvre par les gouvernements intéressés qui en auraient la propriété.

Dans les Caraïbes, les organisations de presse, de radio et de télévision appartiennent pour une part aux États et pour une autre à des intérêts privés nationaux ou à des compagnies étrangères.

En 1968, une étude de l'Unesco révélait qu'une agence de presse contrôlée par les gouvernements ne serait pas tolérée par les propriétaires privés des *media*, bien que ceux-ci constituent l'un des éléments les plus importants pour la viabilité de tout système de communication régionale.

HUGH N. J. CHOLMONDELEY, de la Guyane, a été pendant cinq ans responsable du *Projet de communication régionale dans les Caraïbes*, projet qu'il décrit dans son article. Ancien Directeur général de la *Guyana Broadcasting System*, il occupe les fonctions de conseiller des communications auprès de la Communauté des Caraïbes.



Photo Tom Blau © Patrimoine, Paris

Une agence de presse pour les pays anglophones des Caraïbes a été créée en 1975 avec le soutien de l'Unesco. De haut niveau professionnel, la CANA a considérablement augmenté le volume des informations concernant les Caraïbes et le nombre de ses clients étrangers ne cesse de croître. Ci-dessus à gauche, un clavier de télécopieur. A droite, une rue de Bridgetown, capitale de la Barbade, l'une des îles Caraïbes. La CANA joue un rôle déterminant dans le développement de la région en diffusant un service d'information sur les denrées à exporter ou importer, les marchés, les cours, les transports maritimes, etc.

On était dans l'impasse. Toutefois, les agences internationales de presse déjà présentes dans les Caraïbes, reconnaissant la nécessité de l'intégration, inaugurèrent, en plus de leurs services internationaux réguliers, un modeste service d'information propre aux Caraïbes.

Les chefs de gouvernement poursuivirent l'examen de cette question. En 1971, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) accepta de financer un projet de communication régionale dans les Caraïbes. Ce projet, à mettre en œuvre par l'Unesco, comprenait une étude plus approfondie sur l'éventuelle création d'une agence régionale de presse.

L'équipe responsable de ce projet travailla en étroite collaboration avec le Secrétariat régional du Commonwealth pour les Caraïbes, la *Caribbean Free Trade Association* (CARIFTA) et la *Caribbean Publishers and Broadcasters Association* (CPBA); elle présenta un plan visant à créer une agence de presse des Caraïbes, coopérative entre des propriétaires privés et publics de moyens d'information.

En juillet 1975, la CANA (*Caribbean News Agency*) voyait le jour, associée pour ses débuts aux agences internationales déjà présentes. Le 7 janvier 1976, la CANA, propriété de

17 organismes publics et privés d'information, dirigée par des personnalités élues et appartenant à ces divers organismes, devint un service indépendant.

Au cours de sa première année de fonctionnement, la CANA acquit la réputation d'une agence de haut niveau professionnel; de plus, elle a permis de doubler le volume de diffusion des nouvelles concernant les Caraïbes (de 12 000 à plus de 24 000 mots par jour). Elle sert aussi à distribuer les services internationaux assurés jusque-là par les grandes agences.

Des treize pays anglophones des Caraïbes (Antigua, Bahamas, Barbades, Belize, Dominica, Grenada, Guyane, Jamaïque, Montserrat, St. Kitts-Nevis-Anguilla, Ste Lucie, St Vincent et Trinidad et Tobago), onze sont maintenant reliés à la CANA par des réseaux de télécopieurs en duplex.

Partout, des correspondants locaux envoient des informations sur les prix et les conditions du marché. Un tel service deviendra bientôt un instrument de première importance pour l'instauration d'une politique régionale, pour la planification et la gestion.

Un service spécial d'information peut annoncer, à la minute près, les fluctuations des prix et des disponibilités en produits extérieurs à la

région. Il fournit en outre des informations sur les transports maritimes, les capacités de fret, etc. Tous ces services concernent des clients dont les intérêts revêtent une importance capitale pour le développement de la région.

Dans le même temps, la liste des clients étrangers ne cesse de s'allonger auprès du service des nouvelles générales de la CANA. Cuba, Surinam, Iles Vierges britanniques, Martinique, États-Unis, République populaire de Chine et URSS reçoivent déjà ce service, ou vont y souscrire.

La CANA a donc pris un bon départ. Les négociations longues et difficiles — elles ont duré quatre ans avant d'aboutir à la création de l'Agence — illustrent bien les difficultés auxquelles un Mouvement d'intégration régionale se heurte avant d'arriver à concilier les différents points de vue des pays membres.

Néanmoins, de récents développements prouvent que les gouvernements de la région des Caraïbes apprécient le rôle vital que les communications peuvent jouer comme agent de changement économique et comme remède aux carences du passé.

Hugh N. J. Cholmondeley

POUR COMMUNIQUER EN DÉPIT DES OBSTACLES LINGUISTIQUES ET CULTURELS

par John A. Willings

LA communication entre gens de langues et de cultures différentes est, depuis la tour de Babel, tenue pour souhaitable mais bien difficile à obtenir. Des barrières se sont toujours dressées en travers du courant universel de pensée et d'idées.

De nos jours, la parole et l'image peuvent être retransmises sur d'énormes distances à la surface du globe. Mais peut-on parler de communication s'il n'y a pas compréhension ?

Les moyens de communication modernes ne connaissent pas de frontières. Les nouvelles technologies permettent de distribuer les programmes de radio ou de télévision dans le monde entier, de diffuser information, éducation, culture ou variétés, dans nombre d'États souverains et à des peuples de langues et de cultures différentes.

Il y a déjà plusieurs années, on savait que le développement international du courant de l'information soulèverait des problèmes de contenu et de composition des programmes, aussi bien que des problèmes légaux et politiques.

En 1969, l'Unesco commença à participer à un programme de recherches multidisciplinaires portant sur le courant international de la communication. Cela impliquait des études de longue durée sur la circulation des programmes de télévision; le contenu et les effets des émissions internationales sur ondes courtes; la structure des agences internationales de presse; les possibilités offertes par les satellites de communiquer entre individus et entre nations, etc.

JOHN A. WILLINGS, metteur en scène de théâtre, cinéma et télévision, appartient depuis 1970 au Secrétariat de l'Unesco où il est actuellement responsable du programme relatif aux politiques de communication. Il a rempli de nombreuses missions pour l'Unesco dans les pays en développement d'Afrique et d'Asie, où il a contribué à l'élaboration de systèmes de radio-télévision et à la création d'instituts de recherche et de formation en ce domaine.

L'imminence d'émissions par satellites vers des récepteurs de télévision individuels ou communautaires, expliquait l'ardeur des recherches en matière d'informations transculturelles.

Au même moment, des préoccupations se faisaient jour à propos d'accords internationaux en ce domaine. Trois ans plus tard, la Conférence générale de l'Unesco adoptait la « Déclaration des principes directeurs de l'utilisation de la radiodiffusion par satellites ».

Au début des années 1970, un expert, se référant au rôle des satellites de communication dans le développement socio-culturel, écrivait : « On nous dit que tous ces problèmes sont techniques, et non politiques. Mais il est évident que ce n'est pas exact... Pour compliquer la situation, il y a, dans le domaine des communications, l'effarante inégalité entre les nantis et les déshérités ».

Pendant la Décennie pour le développement, lancée en 1960 par les Nations Unies, on accorda grande attention au pouvoir de ces nouveaux moyens de communication qui allaient permettre d'étendre la compréhension interculturelle. Les producteurs commerciaux eux-mêmes, semblaient avoir une grande confiance dans ce pouvoir.

Mais des recherches ultérieures ont montré que si, à l'intérieur des nations et des cultures locales, la nature, le processus et les effets de la communication ne sont pas encore pleinement compris, c'est encore plus vrai dans le domaine complexe de la communication transculturelle et internationale.

Aussi, en 1974, l'Unesco demanda à une équipe de chercheurs de dresser la liste et d'analyser les études existantes sur la communication transculturelle¹. Leur première découverte

fut l'extrême pauvreté du matériel. Ensuite, ils désignèrent nombre de barrières entravant cette communication :

- différences culturelles;
- blocages psychologiques gênant la compréhension;
- absence d'un langage commun;
- absence de l'infrastructure nécessaire à la production, à la distribution et à la réception de messages favorables à une circulation multiple de l'information;
- considérations politiques et économiques s'appliquant à toutes les tentatives de réalisation d'« une circulation libre et équilibrée » de l'information, tant à l'intérieur des nations qu'entre elles.

Il est évident que le langage est un facteur décisif dans la communication internationale. Il détermine l'impact des messages et leur compréhension. Ainsi, pour ce qui est de la radiodiffusion sur ondes courtes, réception et compréhension restent limitées par la capacité des auditeurs à comprendre les langues utilisées.

La plupart des pays multi-lingues du tiers monde doivent faire face à deux grands problèmes qui ont trait à une politique linguistique en matière de communication. Le premier concerne la propagation de la langue nationale; le second, les langues qu'il convient d'utiliser dans le cadre de la communication internationale.

Le choix des langues destinées à la communication, en particulier pour la radiodiffusion, pose presque toujours un autre problème, politique celui-là.

En Afrique, par exemple, les gouvernements sont aux prises avec un dilemme : doivent-ils autoriser la radiodiffusion en plusieurs langues, préservant ainsi les cultures traditionnelles, gagnant la reconnaissance des groupes minoritaires, tout en atteignant la plus large audience possible ?

Ou bien, doivent-ils adopter une seule langue de radiodiffusion, met-

1. L'information audio-visuelle transculturelle, par Eduardo Contreras, James Larson, John K. Mayo, Peter Spain de l'Institute for Communication Research, Stanford University. Coll. « Études et documents d'information, N° 77, Unesco, 1976.



Photo Bruno Barbey © Magnum

Les techniques audio-visuelles permettent une diffusion très souple de l'information comme des programmes éducatifs et culturels. Les émissions par satellites vont encore faciliter la communication internationale, quoique nombre de difficultés restent à résoudre. Il est en effet malaisé de concilier deux principes fondamentaux de la communication internationale : la libre circulation de l'information, et le droit des États au contrôle de l'information franchissant les frontières nationales. Aussi l'Unesco va-t-elle entreprendre un vaste programme de recherches sur la notion « d'information libre et équilibrée ». Ci-dessus, transport d'une « étrange lucarne » dans une ville du Proche-Orient.

Comme le souligne un observateur : « S'il est une leçon claire à tirer de l'histoire de la communication internationale, c'est qu'après avoir établi sa prédominance dans le monde, une langue est appelée à tomber un jour de son piédestal »¹.

Compte tenu de la diversité linguistique, qu'advient-il à l'avenir de la communication internationale ?

On sait depuis longtemps que les différences linguistiques entre personnes et entre nations entravent la communication. Il y a une vingtaine d'années, on pensa un moment que les moyens visuels permettraient une ouverture sur la compréhension des diverses cultures.

1. Richard Noss, *Language Policy and Higher Education*, dans : *Education supérieure et développement en Asie du Sud-Est*, Unesco 1967.

Mais dans quelle mesure, des personnes différentes voient-elles et perçoivent-elles les choses de la même façon ? N'interprète-t-on pas une image selon des critères culturels ?

Nombre d'anecdotes illustrent les difficultés de la communication visuelle par le truchement des *media*. On peut, par exemple, raconter cette histoire, ancienne déjà, qui rapporte que des projectiles divers avaient bombardé l'écran de cinéma, parce que les spectateurs, voyant Donald Duck, un canard, parlant et agissant comme un homme, pensèrent que l'on se moquait d'eux.

D'innombrables histoires, vraies ou fausses, circulent sur le refus d'images agrandies de moustiques ou de poux : ces insectes apparaissaient plus grands que des vaches. Dans plusieurs pays en développement, la projection d'images fixes a soulevé de

tant ainsi l'accent sur l'appartenance à une seule nation, mais en courant le risque de hâter la disparition des cultures locales, de s'aliéner les groupes minoritaires et de ne pouvoir communiquer avec le peuple lui-même, auquel ils ont le plus besoin d'expliquer leurs intentions ?

Quatre explications permettent peut-être de comprendre pourquoi, jusqu'à présent, tous ceux qui souhaitent utiliser les moyens internationaux de communication n'ont pu briser la barrière linguistique.

Prenons l'exemple de la radiodiffusion : tout d'abord, trop de langues y sont utilisées ; ensuite, l'emploi d'une langue supplémentaire implique des coûts plus élevés ; troisièmement, il est difficile de trouver du personnel pour produire des programmes dans toutes les langues, même si les fonds sont disponibles ; enfin, sur les longueurs d'ondes, il n'y a pas d'espace suffisant pour produire un minimum de programmes dans chacune des langues et attirer et retenir ainsi un vaste public.

Aussi, le problème linguistique est-il lié à des questions d'économie, de main-d'œuvre et de technique.

Par ailleurs, un puissant effet de la communication multiculturelle peut être d'encourager l'adoption d'une ou de plusieurs langues dominantes comme *linguae francae*. A l'heure actuelle, l'anglais est considéré comme la langue principale de la communication internationale, non pas à cause du nombre de ceux qui la parlent, mais plutôt parce que le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie ont été parmi les premiers à mettre au point la radiodiffusion.

Mais si l'anglais est effectivement la langue principale de la communication internationale, il n'est que la dernière en date d'une série de langues à occuper cette position. Dans le passé, le français, l'espagnol, le latin, le grec, l'arabe et le chinois ont tous connu semblable prépondérance.

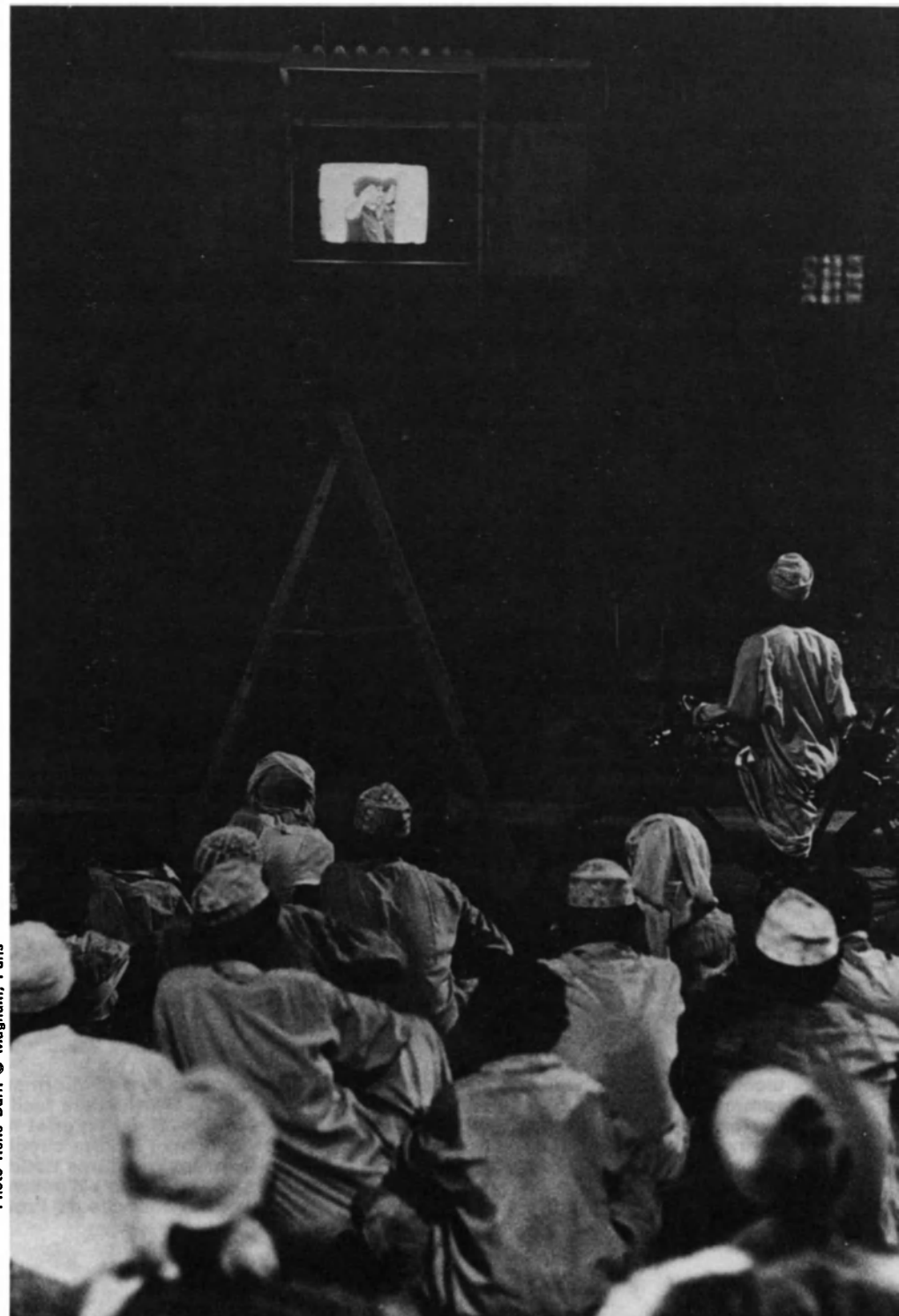


Photo René Burri © Magnum, Paris

nombreuses difficultés d'interprétation, lorsque la perspective linéaire était utilisée pour suggérer la forme ou la distance : ces images n'ont pas toujours été comprises par des ruraux, non accoutumés à la géométrie urbaine.

Partout dans le monde, ceux qui vont au cinéma pour la première fois, n'en comprennent pas la « grammaire ». Ainsi, la « coupe » ou le « fondu-enchaîné », sorte de ponctuation d'un film, n'ont de sens que pour ceux qui connaissent déjà cette grammaire. On a aussi découvert que cet « apprentissage des *media* » peut être acquis très rapidement.

Les questions soulevées par les effets de l'information audio-visuelle et transculturelle prennent plus de relief dans le domaine politique puisque c'est ici que sont définies nombre de relations internationales basées sur la communication.

Très avant dans la nuit, ces spectateurs d'Oman (sultanat d'Oman) suivent les émissions télévisées grâce à un récepteur public (à gauche).

Le transistor fait désormais partie de l'équipement caravanier. Ci-dessous, à l'écoute du monde, dans le sud de la Mauritanie.

Au cours des années récentes, le débat s'est fait plus vif, à mesure que les perspectives de radio-télévision directe à partir de l'espace paraissent plus près de devenir réalité. Au cœur du débat, on reconnaît que communication signifie puissance, et que le contrôle des mécanismes et du contenu des systèmes de communication d'un pays permet, soit aux pouvoirs publics, soit à des groupes d'intérêts privés, de contrôler d'importants aspects de l'appareil de prise de décisions d'une société humaine déterminée, ainsi que les symboles culturels et politiques qui unissent cette société.

Deux principes essentiels sont aujourd'hui en conflit : les droits souverains des États face à la communication franchissant les frontières nationales, et la libre circulation de l'information. Nombre de pays admettent ces deux principes, mais

beaucoup reconnaissent maintenant la difficulté de les concilier dans le cadre d'une politique cohérente de la communication.

On a observé que les moyens internationaux de communication reflètent les valeurs et les priorités de certaines sociétés, d'une manière disproportionnée, les pays les plus avancés en la matière jouant le rôle de « gardiens » de la communication pour et entre les nations les plus pauvres.

Les critiques arguent qu'un tel état de fait ne pourra à l'avenir qu'accroître le monopole des pays exportateurs et entraver encore plus la liberté des pays importateurs, ainsi que leur possibilité de développer leurs propres systèmes, seuls capables d'exprimer les valeurs culturelles locales.

Au fil des ans, on a pavosé au nom de « l'échange culturel universel », et du « droit des cultures à résister à l'effacement devant les valeurs étrangères ». Mais, entre ces deux extrêmes surgit l'un des problèmes les plus épineux, sujet des débats lors de récentes conférences internationales portant sur les politiques de la communication ou de la culture.

Lors de la 19^e Conférence générale de l'Unesco, la responsabilité internationale dans l'établissement d'un

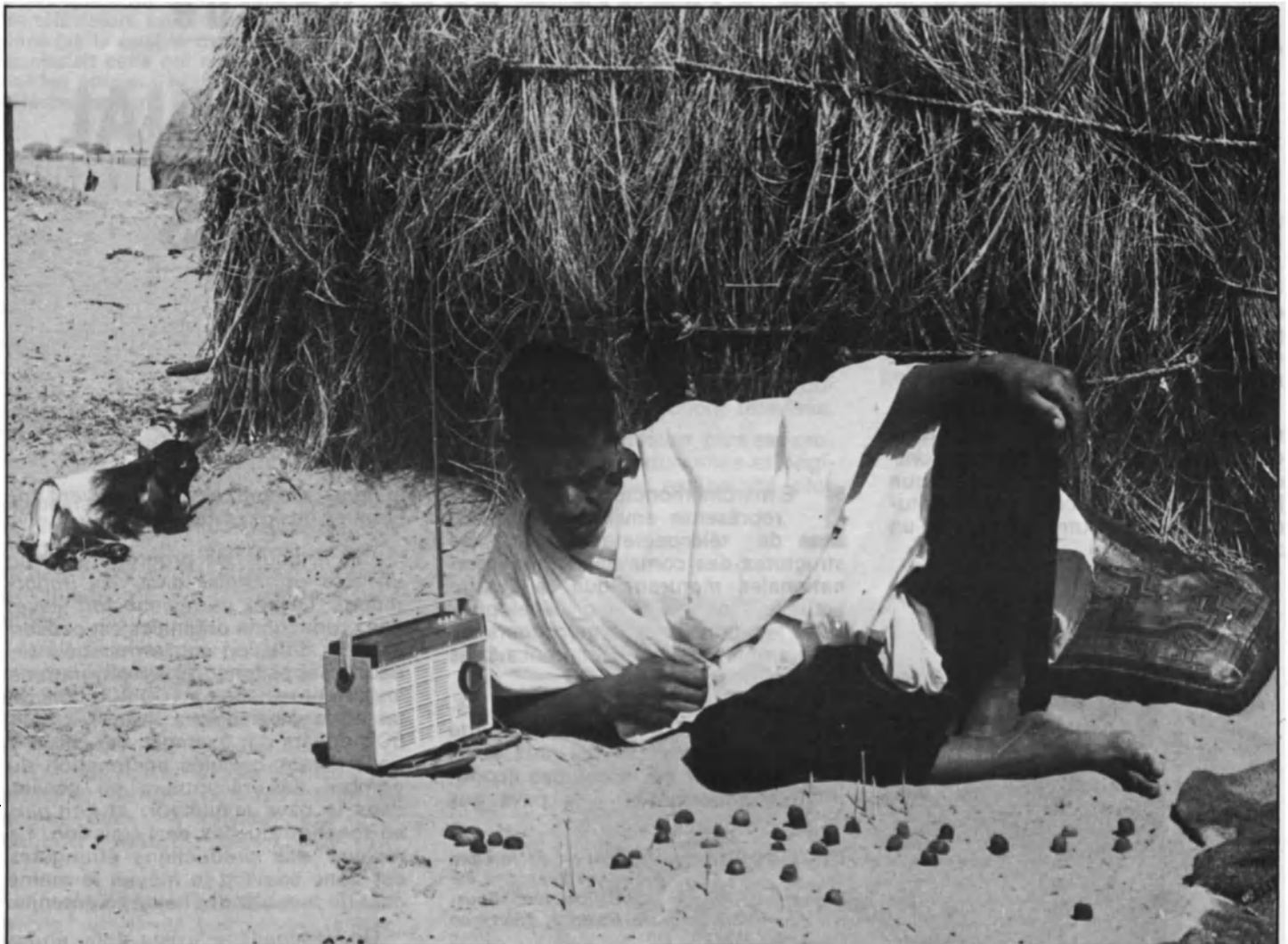


Photo Naud © Afrique Photo, Paris

véritable système de communications, basé sur l'égalité des partenaires, a été considéré comme aussi important pour les pays en développement que pour les pays développés.

Les systèmes de communication ne pourront donc plus à l'avenir procéder d'une conception paternaliste ou néo-colonialiste du problème, mais devront s'appuyer sur la collaboration entre partenaires égaux.

Il s'agit bien désormais d'un processus d'échanges véritables basés sur la coopération et impliquant la recherche de cette « unité » qui ne peut être atteinte que par la reconnaissance et le respect des différences culturelles.

Ainsi, après la Conférence générale de Nairobi, l'Unesco, au cours des deux prochaines années, lancera un vaste programme de recherches approfondies sur la communication transculturelle, ce qui implique des études portant :

- sur la façon dont les peuples de cultures différentes comprennent le concept de « circulation d'une information libre et équilibrée »;
- sur les structures futures de réseaux d'agences de presse internationales;
- sur des modèles de distribution internationale de films et d'émissions de télévision et sur l'influence exercée par les compagnies multinationales sur la circulation de l'information;
- sur les images provenant de pays étrangers, aux systèmes sociaux et aux stades de développement différents, tels qu'ils sont représentés par les moyens internationaux de communication.

De plus, une autre étude devra être poursuivie sur les lois régissant l'échange international des moyens audio-visuels, les moyens de faciliter la transmission de dépêches de presse et l'échange de programmes entre les pays. Les critères actuels de la « valeur des nouvelles » seront réexaminés.

Toutes ces études seront indispensables pour arriver à définir le « droit de communiquer ». De même seront-elles aussi nécessaires si l'on veut que l'idéal de communication transculturelle devienne autre chose qu'un simple rêve.

John A. Willings



Photo Jean-Claude Francolon © Gamma, Paris

Un circuit à sens unique

LE MARCHÉ MONDIAL DES PROGRAMMES TÉLÉVISÉS

par Hifzi Topuz

LE marché mondial de la télévision représente environ un milliard de téléspectateurs. Or, les structures des communications internationales montrent que, à l'heure actuelle, les pays peu développés sont les principaux importateurs de programmes qu'ils se procurent auprès de pays riches.

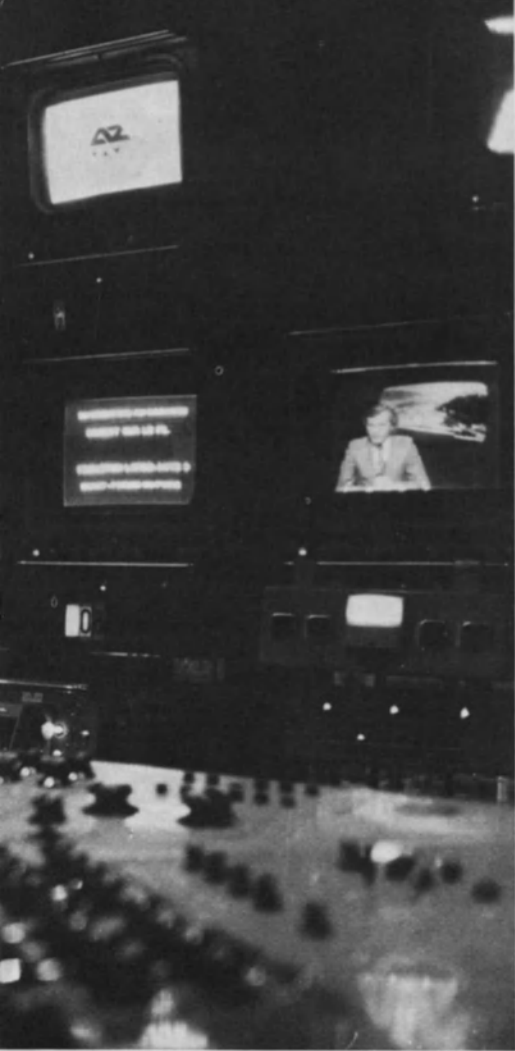
En fait, la libre circulation du matériel télévisuel signifie que la liberté de production s'applique aux seuls pays disposant de ressources économiques importantes. Les pays aux

maigres ressources se retrouvent tributaires des pays riches.

Car le coût des programmes joue un rôle primordial dans les importations. Le prix de revient, fort élevé, des productions originales est couvert par leur diffusion sur le marché intérieur. Supposons qu'un programme important revienne à 100 000 dollars; un autre pays pourra l'acquérir pour 500 dollars par exemple, ces droits à payer étant calculés en fonction du nombre des récepteurs en service dans le pays acquéreur, et non plus en fonction du prix de l'émission. Le recours aux productions étrangères est donc souvent le moyen le moins cher de meubler des heures d'antenne.

Un déséquilibre existe donc en ce

HIFZI TOPUZ, de la Division de la Libre circulation de l'information à l'Unesco, a été auparavant, comme journaliste turc, Sous-directeur général de la Radio et Télévision turque à Ankara.



A la régie d'un studio moderne de télévision, un technicien contrôle la qualité de l'image et choisit celle qui apparaîtra sur les écrans des téléspectateurs.

Royaume-Uni, France, République fédérale d'Allemagne) et se dirige vers les pays moins développés. L'URSS exporte aussi une part appréciable de ses programmes, mais ce courant reste limité, surtout aux autres pays socialistes.

Les États-Unis vendent à eux seuls chaque année entre 100 000 et 200 000 heures d'émissions aux chaînes étrangères. Le Royaume-Uni vient ensuite avec 20 000 à 30 000 heures d'émissions exportées chaque année, suivi par la France et la République fédérale d'Allemagne (15 à 20 000 heures et 5 à 6 000 heures, respectivement).

La plupart des pays du monde importent des émissions de télévision, mais la part de cette importation dans l'ensemble des programmes nationaux, varie énormément suivant le pays, allant de un pour cent à 100 pour cent, dans certains cas.

Parmi les pays les moins tributaires de l'étranger en matière de programmes de télévision, citons la Chine, le Japon, les États-Unis, l'URSS, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, etc.

Parmi les pays dont les programmes de télévision sont fortement tributaires de l'étranger, on remarque : Arabie Saoudite, station de l'*Aramco* : 100 %; station de Riyad : 31 %; Guatemala : 84 %; Singapour : 78 %; Nouvelle-Zélande : 75 %; Malaisie : 71 %; Islande : 67 %; Zambie : 64 %; Nigeria : 63 %; Uruguay : 62 %; Australie et Yémen : 57 %; Koweït, Chili et Israël : 55 %; Irlande : 54 %; Irak : 52 %; République dominicaine : 50 %; Canada RC : 46 %; Bulgarie : 45 %; Égypte : 41 %; Hongrie et Finlande : 40 %; Mexique-Telesistema et Norvège : 39 %; Pakistan et Portugal : 35 %; Colombie : 34 %; etc.

Pourquoi ces sens uniques ?

On a vu que l'une des principales causes de ce déséquilibre tient à la puissance économique des pays exportateurs : celle-ci leur assure également la supériorité dans le domaine de la production télévisée.

Plus un pays est riche, plus ses programmes seront autonomes et originaux; plus un pays est pauvre, plus

il sera tributaire des productions étrangères.

Une seconde raison tient au fait que nombre de pays en développement ne possédaient pas à l'origine d'industrie cinématographique et ne disposaient donc pas de techniciens capables de créer un réseau de télévision. Ils devaient donc avoir recours aux pays industrialisés tant pour l'équipement que pour les connaissances nécessaires. Dépendance qui s'est encore accrue avec l'introduction de la télévision en couleur.

Cette règle ne s'applique pourtant pas à tous les pays. L'Australie ou la Nouvelle-Zélande, pays relativement riches, comptent beaucoup sur l'importation pour remplir leurs heures d'émissions (57 et 75 pour cent, respectivement).

Ce déséquilibre entre producteurs et acheteurs de programmes, qui s'est installé dans le marché de la télévision, est loin de satisfaire tout le monde. Car certains y voient une menace contre les cultures traditionnelles. D'autres se plaignent du fait que le matériel télévisé obéit à des impératifs commerciaux et que les programmes sont considérés comme des produits destinés à mobiliser les spectateurs à des fins commerciales.

D'autres encore insistent sur le fait que la plupart des programmes exportés sont produits dans l'intention de plaire aux téléspectateurs des pays producteurs et que ces programmes de divertissement dominant le marché international et ne correspondent pas aux besoins des sociétés qui les importent.

On se doit de souligner toutefois l'apparition de quelques signes encourageants : une activité croissante des unions régionales de radio-télévision qui devrait permettre d'atteindre un meilleur équilibre; un élargissement des échanges d'informations télévisées entre les régions et à l'intérieur de celles-ci; une tendance aux coproductions entre pays de régimes politiques et sociaux différents...

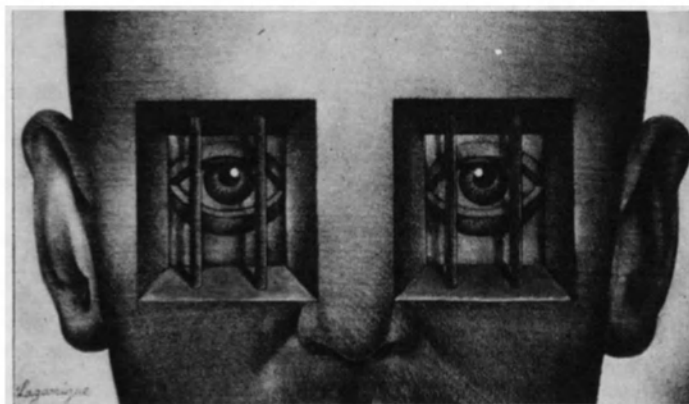
Hifzi Topuz

domaine. Les recherches faites sur la circulation des informations et des programmes de télévision dans le monde montrent qu'en fait d'échange, il s'agit bien d'une circulation à sens unique.

L'étude effectuée par deux professeurs d'université finlandais et publiée en 1973 par l'Unesco contient des précisions fort intéressantes à ce propos¹.

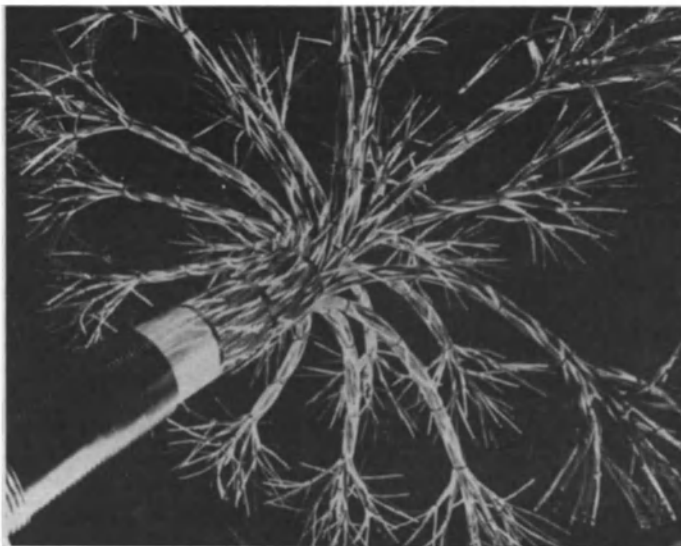
D'après cette étude, un courant principal de programmes prend sa source dans les grands pays occidentaux industrialisés (États-Unis,

1. La télévision circule-t-elle à sens unique? par Kaarle Nordenstreng et Tapio Varis. Les Presses de l'Unesco, Paris 1974.



Dessin © J. Lagarrigue, Paris

La technologie des télécommunications a fait d'énormes progrès ces dernières années et le trafic qui peut être simultanément acheminé est aujourd'hui incroyablement élevé. A droite : extrémité dénudée d'un nouveau câble téléphonique de 8 cm de diamètre. Il contient 2 000 paires de fils de cuivre, chacune de ces paires pouvant établir une liaison téléphonique indépendante.



LE RÉSEAU D'INF DES PAY

par Pero Ivacic

C'EST sur l'échange des informations que se fonde le fonctionnement même des agences d'information. Or cet échange est aujourd'hui plus important que jamais.

Au cours des dernières années, cela est devenu une pratique courante pour la plupart des agences d'information du monde non-aligné. Janvier 1977 a marqué le second anniversaire de la création du système connu sous le nom de *Pool*, système procédant d'un courant multidirectionnel entre ces agences.

La circulation des informations proprement dites et des articles de fond concernant les pays non-alignés et entre pays non-alignés était en effet apparue insuffisante et fort retarda-

taire du double point de vue des relations mutuelles entre ces pays et de leurs relations politiques et économiques. De la conscience de cette insuffisance naquit l'idée du *Pool*.

Les efforts mis en œuvre pour la construction d'un nouvel ordre économique devaient nécessairement pousser à modifier la structure même de l'information, laquelle, pendant des dizaines d'années, était demeurée tributaire d'un courant d'information à sens unique qui partait des pays industrialisés vers les pays en développement, et conditionnée par quelques puissantes agences d'information du monde industrialisé.

Sur la base des recommandations

PERO IVACIC, journaliste yougoslave, est depuis 1968 Directeur général de Tanjug l'agence nationale de presse yougoslave. Il y a occupé les fonctions de reporter, correspondant à l'étranger, puis rédacteur en chef.

En janvier 1975, l'agence nationale de presse yougoslave, Tanjug, entreprit de centraliser et de distribuer articles et nouvelles dans le monde non-aligné. A droite, carrefour à Belgrade, la capitale de la Yougoslavie.

Plus de 40 agences de presse dans les pays non-alignés d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe ont aujourd'hui mis en commun leurs ressources en vue de l'échange de nouvelles et d'information. C'est lors de la 4^e Conférence au sommet des pays non-alignés, Alger 1973, que les recommandations qui ont conduit à la création de ce « *Pool* » des agences de presse, ont été adoptées. A droite, le Centre des conférences où a été prise cette décision historique.



Photo J.-P. Bonnotte © Gamma, Paris

INTERNATIONAL FORMATION S NON-ALIGNÉS

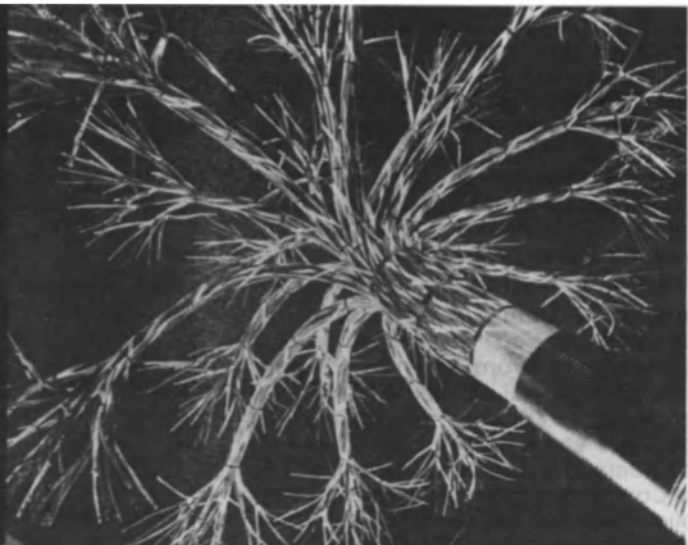


Photo © Parimage, Paris



adoptées à la 4^e Conférence au sommet des chefs d'État ou de gouvernement des pays non-alignés, qui s'était tenue à Alger en septembre 1973, les agences d'information de quelque dix pays non-alignés envisagèrent une collaboration susceptible de changer cet état de choses.

L'accord fut unanime, et en janvier 1975, l'agence yougoslave d'information *Tanjug* entreprit de centraliser et redistribuer des articles dans le monde non-aligné.

Début modeste, car il fallait surmonter maintes difficultés dont certaines subsistent encore. L'une des plus considérables est, sans aucun doute, le médiocre développement des moyens d'information au niveau national, lui-même assorti de techniques inadéquates.

Bon nombre de pays qui avaient témoigné leur enthousiasme lors de la création du Pool sont toujours aux prises avec ce problème majeur : comment assurer et une réception rapide et une retransmission rapide des articles d'actualité à partir de (ou vers) les sièges régionaux du Pool, d'où ils sont redistribués aux agences d'information des pays non-alignés ?

Néanmoins, d'entrée de jeu, l'échange du matériel d'information entre agences d'information des pays non-alignés s'avéra remarquable. Au cours des conférences ultérieures, les pays non-alignés lui apportèrent un soutien sans réserve. Tous en étaient d'accord : le matériel d'information des agences, s'il est valable et rapidement transmis, est d'une efficacité incomparable au niveau de l'actualité. Avec les articles qui viennent étoffer les nouvelles proprement dites, le matériel des agences est d'une portée décisive dans l'opinion publique. Car la nouvelle précède (et souvent détermine) articles, commentaires, manchettes et même grands reportages.

C'est bien pourquoi, les grandes agences internationales cherchent à témoigner de leur présence dans le monde entier, par le truchement d'un matériel d'information de haute qua-

Photo G. Peretz © Magnum, Paris

lité transmis dans les plus brefs délais. Mais les pays non-alignés qui, pour la plupart ont cherché à développer leurs propres moyens d'information au plus fort de leur lutte pour l'indépendance et l'émancipation, souhaitent, eux aussi, se faire entendre. C'est précisément de leurs aspirations qu'est issu le Pool, expression de leur volonté d'une action commune.

Le Pool fut officiellement constitué lors de la Conférence des ministres de l'information et des directeurs d'agences d'information de 62 pays non-alignés, qui eut lieu à New-Delhi en juillet 1976. On y adopta le statut du Pool et on y forma le comité de coordination. Toutes les résolutions de la Conférence furent adoptées un mois plus tard par les chefs d'État ou de gouvernement lors du sommet non-aligné de Colombo (Sri Lanka).

A la première réunion du comité de coordination du Pool, qui se tint au Caire en janvier 1977, on put constater que plus de 40 agences d'information d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe contribuaient déjà activement à alimenter le Pool et que depuis 1975, des agences d'information avaient vu le jour dans 16 pays non-alignés. Par ailleurs, cinq agences travaillaient à collecter et redistribuer le matériel d'information fourni par d'autres agences participant au Pool, tant à l'échelon régional que dans le cadre mondial.

Il y eut en outre, au cours de 1976, un nombre exceptionnel de réunions internationales consacrées à l'information, et pour les pays non-alignés particulièrement importantes : symposium en Tunisie, séminaire à Mexico, conférence à New-Delhi, réunion d'agences d'information arabo-européennes, enfin Conférence générale de l'Unesco à Nairobi où le problème de l'information et le Pool des agences d'information non-alignées ont fait l'objet d'examen détaillés.

Au cours de la réunion du Caire, le comité de coordination put ainsi établir que le Pool s'était rapidement développé en 1976, et que cette nouvelle forme de coopération multilatérale en matière d'information s'était considérablement étendue au sein des pays non-alignés.

Le Pool est un exemple frappant de coopération concertée et démocratique, d'égal à égal. Dès l'origine, le Pool n'a pas été conçu comme une agence supra-nationale des pays non-alignés. Il doit, selon nous, aider les pays non-alignés à se mieux connaître mutuellement, et renforcera l'unité du monde non-aligné. Nous sommes aussi tout à fait conscients que celui-ci n'a rien d'un bloc monolithique, pas plus qu'il n'est assujéti aux décisions d'un centre unique. C'est un mouvement que caractérisent une grande diversité et d'identiques intérêts.

Le fonctionnement même du Pool donne la meilleure preuve de ses fondements démocratiques. Une agence d'information y est tenue pour participante dès lors qu'elle transmet sa propre sélection de matériel à une ou plusieurs agences du Pool qui se chargent de réunir et de redistribuer le matériel d'information.

Le processus est donc simple. Avec les moyens dont elle dispose — télétype, télex, courrier aérien —, chaque agence participante transmet quotidiennement un ou plusieurs articles à un centre de redistribution du Pool, chacune d'elles décidant de sa sélection. L'agence de redistribution, pour sa part, en respectant scrupuleusement les textes fournis, traduit le matériel reçu dans les langues qu'elle utilise pour l'étranger.

Tanjug, par exemple, redistribue tous les jours, pendant six heures, un ensemble d'informations au Pool, en français, anglais et espagnol. La moyenne de ses envois au Pool est de 30 à 40 articles provenant des services d'information des agences nationales des pays non-alignés, de l'Unesco, et de l'Office de l'information des Nations Unies.

Il est encourageant de constater que le nombre des agences d'information prêtes à réunir et redistribuer le matériel d'information va croissant. Outre les cinq agences qui s'en étaient chargées jusqu'à la réunion de coordination du Caire, neuf autres ont fait savoir que dans leurs envois habituels à l'étranger elles étaient disposées à inclure des informations destinées au Pool.

Cette coopération entre pays non-alignés ne vise nullement à la concurrence avec les systèmes d'information déjà existants. La fonction du Pool est de combler le vide naguère évident dans le système international d'information, et à cet égard elle est de plus en plus remarquable.

Pour se développer, le Pool aura besoin d'appui, et de cet esprit de coopération qui s'est manifesté lors de la Conférence générale de l'Unesco, à Nairobi. Le Comité de coordination du Pool est favorable à l'utilisation de toutes les ressources que l'Unesco peut mettre à sa disposition pour aider en priorité, dans le monde non-aligné, les agences d'information les plus modestes : en d'autres termes, pour aider les pays en développement qui veulent créer leurs propres agences nationales.

Bien que le Pool et les accords de New-Delhi aient fait « la une » dans les journaux de nombreux pays qui témoignaient d'un accueil favorable et de jugements impartiaux, quelque inquiétude se manifesta parfois dans les *media* des pays industrialisés. On tenta de déprécier le Pool et d'altérer sa nature véritable.

On prétendit, par exemple, que les pays non-alignés mettaient sur pied une agence d'information à des fins de monopole et de censure et qu'il s'agissait là d'une atteinte à la libre circulation de l'information.

OR, il est manifestement absurde de soutenir que les pays non-alignés tendent à créer un monopole au sein des agences d'information. Car à supposer qu'ils disposent, pour ce faire, du matériel et des recours professionnels qu'exigerait une telle entreprise, il ne pourrait en être question, puisque c'est de la lutte sans compromis contre tous les types de monopole et de prédominance autoritaire que relèvent et la force et le prestige de la politique de non-alignement.

Pour les pays non-alignés engagés dans cette forme de coopération, cherchant à renforcer leurs propres moyens d'information et à favoriser l'extension d'un meilleur courant d'information afin que l'opinion publique soit elle-même mieux informée, tant dans les pays non-alignés que hors de ces pays, il s'agit donc là d'un facteur décisif.

Si certains intérêts peuvent se juger menacés, cela ne tient pas au désir des non-alignés de défier les systèmes hautement développés actuels, mais bien au conflit que suscite la différence des concepts, conflit qui d'ailleurs éclate à maints autres niveaux des relations politiques et économiques dans le monde.

Si le taux de publication des articles d'information fournis par le Pool est encore modeste, il devient de jour en jour plus important. Qualité, contenu et présentation du matériel ne cessent de s'améliorer, et les agences d'information des pays non-alignés qui participent activement au Pool se font de plus en plus nombreuses.

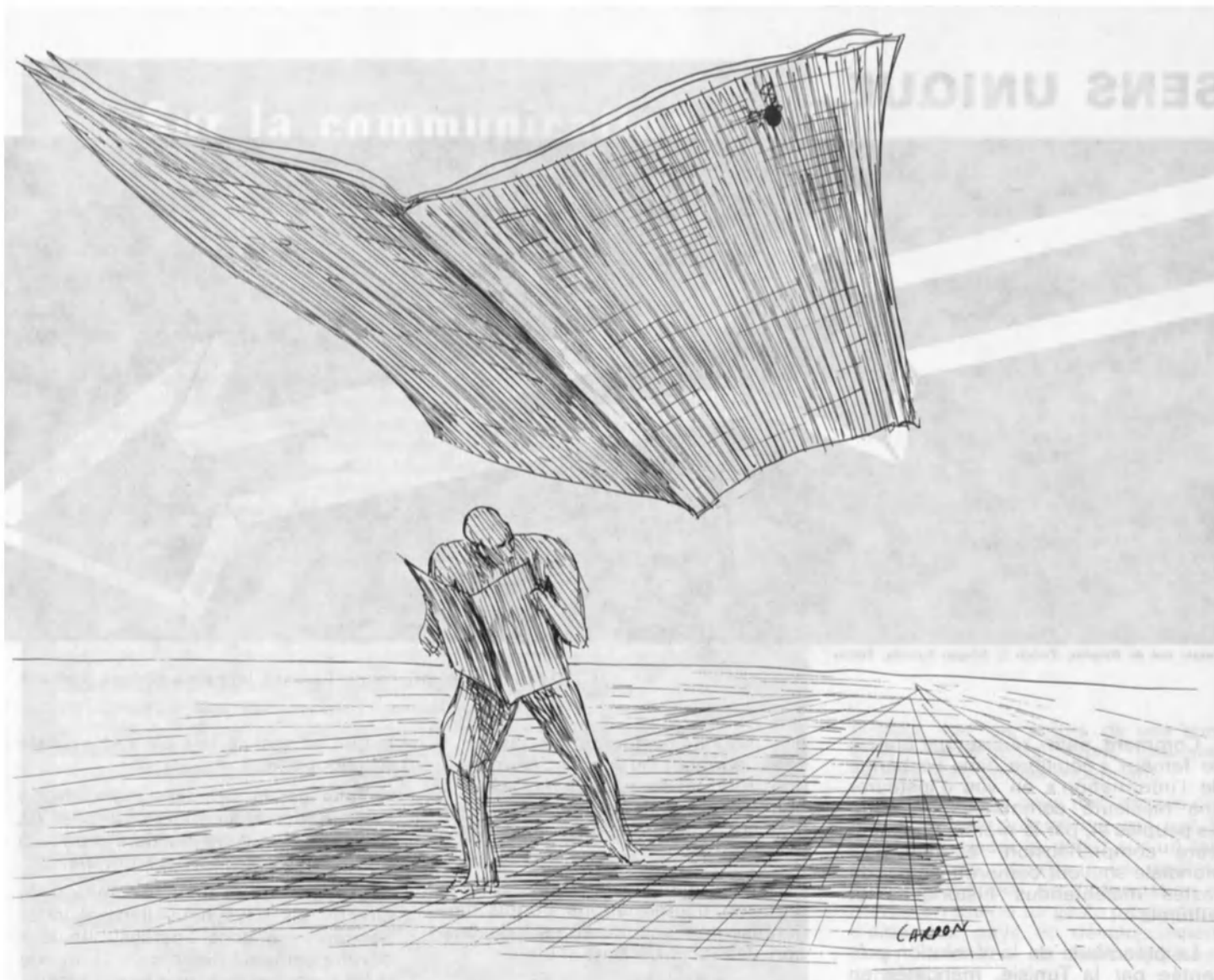
Ainsi donc, le principe même du Pool, dans une large mesure admis au cours des deux premières années de sa mise en œuvre dans les pays non-alignés, est aujourd'hui un fait.

Plusieurs agences d'information s'intéressent maintenant au Pool ainsi que d'autres organismes qui touchent à l'information hors du monde non-aligné, là où la présence du Pool est de plus en plus sensible dans les *media*.

Il est évident qu'un nouveau dialogue est intervenu désormais dans la communication internationale, et que le processus d'édification d'un nouveau système international d'information est en cours. Certes, des difficultés demeurent, et le changement n'ira pas vite, mais rien ne peut l'arrêter, ni l'inverser.

Pour trouver des solutions satisfaisantes, la meilleure attitude reste la poursuite du dialogue entre tous ceux qui ont affaire à l'information — un dialogue d'égal à égal.

Pero Ivacic



Dessin Cardon © Journal des Journalistes, Paris

Voix du tiers monde **POUR UN NOUVEL ORDRE MONDIAL DE L'INFORMATION**

par Ridha Najar

RIDHA NAJAR, sociologue tunisien de l'information, est assistant à l'Institut de presse et des sciences de l'information de Tunis. Il a été conseiller technique auprès de la Direction générale de la Radio-télévision tunisienne et rédacteur en chef des magazines d'informations télévisées.

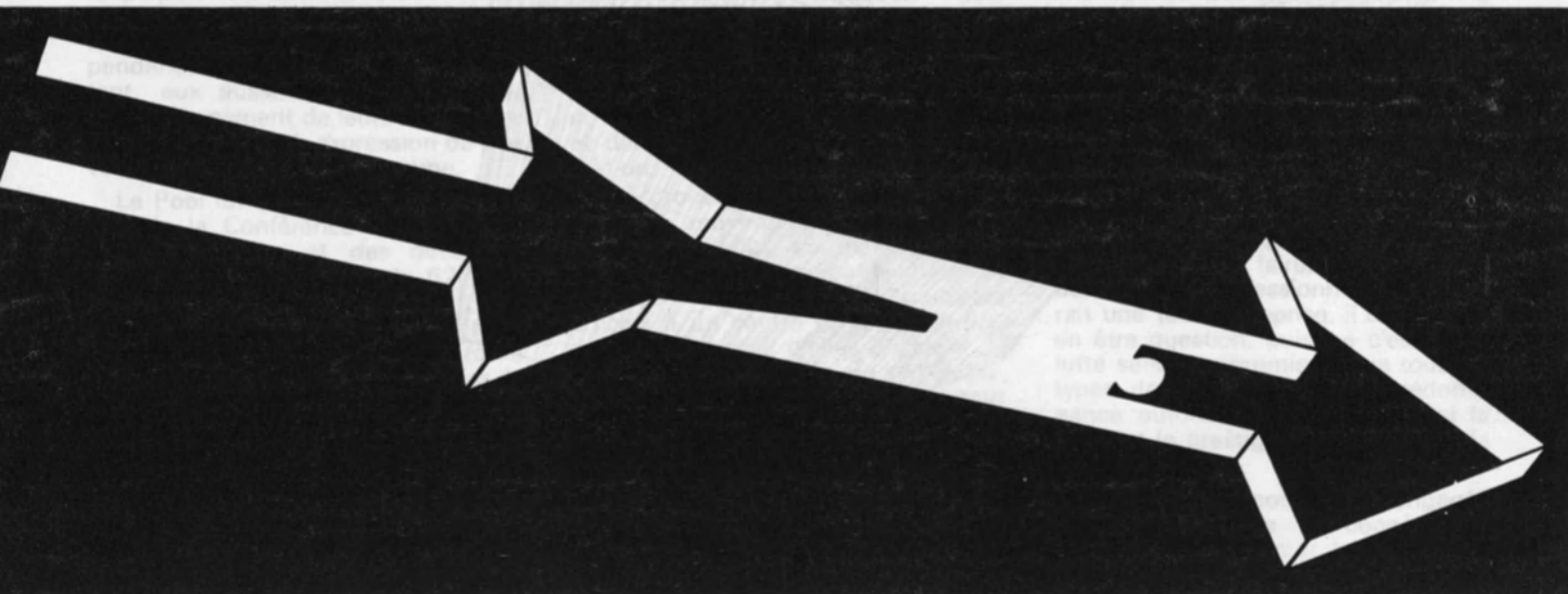
L'ANNÉE 1976 aura été, sans conteste, l'année de l'information. Conférences, colloques, rencontres se sont succédés pour entamer un véritable débat mondial autour de l'information, débat dont la problématique a été largement exposée lors de la 19^e Conférence générale de l'Unesco tenue en novembre dernier à Nairobi (Kenya).

Les pays du tiers monde revendiquent aujourd'hui un « nouvel ordre mondial de l'information ».

Quel sens doit-on donner à cette expression ? Quel est l'enjeu du débat, enjeu énorme qui soulève des problèmes à la fois culturels (de civilisation et d'humanisme universel), économiques et politiques ?

Comment les pays du tiers monde pourront-ils, dans une urgente première étape, assurer une meilleure communication entre eux, contribuant ainsi à limiter l'ampleur de « l'information à sens unique » qui, pendant des lustres, les a réduits au rôle de « consommateurs », sans pour autant remettre en cause le principe même de la liberté de l'information et de l'échange, fécondant parce qu'équilibré, entre les nations ?

SENS UNIQUE...



Dessin tiré de *Graphis*, Zurich © Shigeo Fukuda, Tokyo

Détail d'une affiche de l'artiste japonais Shigeo Fukuda

► Comment, enfin, réaliser par étapes ce fameux « équilibre dans l'échange de l'information » en vue d'instaurer une meilleure communication entre les peuples et, par là-même, une meilleure compréhension, et une paix mondiale souvent compromise par de vastes malentendus historiques et culturels ?

Le préambule de la résolution présentée par la Tunisie, mandatée en cela par les Pays non-alignés, à la 19^e Conférence générale de l'Unesco de Nairobi, attribue à l'Unesco un rôle susceptible de « contribuer à libérer les pays en développement de l'état de dépendance, hérité de contingences historiques spécifiques, dans lequel se trouvent encore leurs systèmes de communications et d'informations ».

De même que l'on a parlé de « décolonisation politique et économique », l'on parle aujourd'hui de « décolonisation de l'information », désormais inséparable de l'instauration d'un nouvel humanisme universel bâti sur le dialogue et le respect mutuel.

Les pays en développement continuent, en effet, à « consommer » une information mondiale conçue en général par les pays développés et qui tend à maintenir d'une part, l'homme du tiers monde dans un certain état d'aliénation et, d'autre part, l'homme occidental dans une dangereuse ignorance des réalités de ces pays, tout en le confortant dans la béate assurance de sa « supériorité » industrielle, technologique, culturelle et... donc de sa civilisation.

Ce qui est grave et prête à tous les malentendus c'est que, au nom d'une certaine conception de la « liberté » et de la « libre circulation » de l'information, la plupart des grandes agences

du monde occidental diffusent — consciemment ou inconsciemment — une information parcellaire, schématique, souvent déformée, sur les réalités complexes des pays en développement.

Réciproquement, elles assurent la diffusion d'informations parfois dangereusement acculturantes à destination des pays du tiers monde.

Le rapport du Symposium des non-alignés sur l'information (Tunis, mars 1976) va jusqu'à considérer que, pour ces agences internationales, l'information est : « une marchandise... dans l'élaboration et la diffusion de laquelle interviennent les considérations tendant à perpétuer un système de domination où les intérêts authentiques des pays en développement sont constamment ignorés et mal interprétés ».

Quoi d'étonnant, alors, à ce que le citoyen du tiers monde finisse par accepter la vision que lui donnent de lui-même ces grands moyens de communication de masse que sont la presse, la radio, la télévision et le cinéma.

Sur le plan technologique, la supériorité des pays développés va en s'accroissant grâce aux progrès modernes et leurs réseaux continuent à déverser le flot de leurs informations sur les pays du tiers monde, en position d'infériorité très nette quant aux équipements techniques et au personnel qualifié.

Ne parlons point des satellites de communication. Leur « utilisation par les pays en voie de développement est conditionnée par la volonté de ceux qui détiennent cette technologie avancée... par laquelle ils influent de manière décisive sur la réalité écono-

mique et sociale des pays en voie de développement¹ ».

Telle est la situation mondiale de l'information qui, depuis les années 70, a poussé les pays du tiers monde à une prise de conscience brutale.

Croyant avoir vaincu la colonisation directe, les pays nouvellement indépendants se sont aperçus que leur développement demeurait, tout de même, compromis, que leurs revendications pour un nouvel ordre économique ne pouvaient se faire entendre et que leur identité culturelle ne pouvait s'épanouir qu'avec un changement substantiel du système mondial de l'information.

Comment sortir d'une telle situation ? Comment assurer une meilleure communication entre les pays du tiers monde ? Comment, enfin, contribuer à une circulation plus équilibrée de l'information dans le sens nord-sud et vice-versa ?

Pour tenter de répondre à ces deux questions, qui sont liées, citons en exemple l'action des pays non-alignés (voir aussi article page 18).

A Alger, au mois de septembre 1973, le 4^e sommet des pays non-alignés recommande « l'élaboration d'un plan d'action commun » dans le domaine des communications.

Un Symposium international sur les moyens de développer l'information entre les pays non-alignés se tient à Tunis en mars 1976. Les recommandations qui y sont adoptées tournent autour de deux grands axes :

- la consolidation (ou la création) des réseaux de télécommunication,

1. Rapport du Symposium des non-alignés sur l'information, Tunis, mars 1976.

Sur la communication Bertolt Brecht et l'Unesco

Bertolt Brecht (1898-1956), dramaturge et poète allemand mondialement connu, a écrit entre 1927 et 1932 dans *Théorie de la radio* :

« Pour dépister ce qu'il y a de positif dans la radio, voici une proposition visant à transformer sa fonction : il faut la transformer d'appareil de distribution en appareil de communication. La radio pourrait être le plus formidable appareil de communication qu'on puisse imaginer pour la vie publique, un énorme système de canalisation, ou plutôt, elle pourrait l'être si elle savait non seulement émettre, mais recevoir, non seulement faire écouter l'auditeur, mais le faire parler, ne pas l'isoler, mais le mettre en relation avec les autres. Il faudrait alors que la radio, abandonnant son activité de fournisseur, organise cet approvisionnement par les auditeurs eux-mêmes. »

(B. Brecht, *Sur le cinéma, Travaux 7, Éd. l'Arche, Paris 1970*)

Il nous a paru intéressant de rapprocher ce commentaire des réflexions exprimées dans le *Plan à moyen terme (1977-1982)* de l'Unesco :

« Si la notion de « libre circulation de l'information » date d'une cinquantaine d'années, sa formulation conceptuelle... ne remonte qu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale... Si, dans les textes de langue anglaise, le mot « communication » est alors déjà en usage, il s'agit bien toujours, en fait, d'une diffusion d'informations quelque peu unilatérale. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'apparaîtra le véritable concept de communication (du latin *communicare* : mettre en commun, partager), qui n'implique pas seulement un émetteur actif et un récepteur passif, mais tient compte d'une rétroaction du second de nature à modifier le comportement du premier, mieux encore, qui exige la participation active de tous les intéressés dans le processus de communication, lequel devient alors un flux pluridimensionnel d'informations avec rétroactions multiples ».

à l'échelle nationale d'abord, régionale et continentale ensuite ;

- le développement de la coopération et des échanges entre les pays non-alignés dans tous les domaines de la communication : agences de presse, presse écrite, programmes de radio-télévision, films d'actualités, cinéma, expositions, festivals, tourisme, recherche et formation des cadres, etc.

La première série de recommandations tend à réduire l'écart technologique entre les pays développés et les pays du tiers monde. Quant aux secondes elles invitent les pays non-alignés à « produire » et à faire circuler l'information entre eux afin de contrebalancer quelque peu le courant (jusqu'ici essentiellement à sens unique) des informations en provenance des pays développés.

Loin de vouloir — et de pouvoir — supplanter les grandes agences internationales, loin de vouloir les court-circuiter en quelque sorte, l'intercommunication entre les pays du tiers monde devrait viser à combler leurs lacunes, délibérées ou non, à remédier à leurs « silences » et à faire parvenir une information plus régulière et surtout puisée à la source même des pays auxquels elle se rapporte.

Rien ne paraît plus légitime que de

revendiquer le droit élémentaire des peuples à exprimer leurs préoccupations et à relater les faits qui concernent leur vie nationale, leur culture ou leur effort de développement.

Le plus important n'est pas seulement d'instaurer l'intercommunication mais aussi de veiller à la diffusion des messages dans le public.

Il s'agit là d'une entreprise de longue haleine, car il faut patiemment susciter de nouveaux centres d'intérêt dans un public habitué, comme nous l'avons vu, à « consommer » une information en provenance d'une certaine aire géographique, et d'elle seule ! Agences nationales, cinéma, presse écrite et surtout radio et télévision ont là un rôle déterminant à jouer.

Cette « coopération tous azimuts » nécessite à la fois équipement et personnel adéquats, et exige outre une prise de conscience générale celle d'une sorte de déontologie de l'information.

La prise de conscience a eu lieu. Les problèmes d'équipement et de personnel ont été examinés à Nairobi par la Conférence générale de l'Unesco. Reste à se mettre d'accord sur une déontologie internationale en matière de communication. Cela ne se fera pas sans difficultés, c'est

évident, car les points de vue sont encore divergents. Mais quelques espoirs sont permis cependant.

A Nairobi, les pays non-alignés ont présenté une proposition qui eut le mérite de placer le débat sur un terrain pratique : tendre à un meilleur équilibre mondial de l'information et mettre en œuvre un vaste programme d'aide aux pays en développement pour l'extension de leurs systèmes d'information.

Cette proposition fut adoptée sans aucune opposition. Elle préconisait notamment des mesures budgétaires visant à éliminer les disparités dans les tarifs de transmission de nouvelles, à renforcer les groupements régionaux, les pools d'agences de presse et les unions nationales et internationales de journalistes.

Ce programme d'aide technique et financière aux pays en voie de développement, joint au programme international de recherche en matière de communication recommandé par l'Unesco depuis 1970, devrait permettre de réduire l'écart technologique entre pays du tiers monde et pays développés.

Pour que l'information cesse d'être considérée comme une « marchandise » mais devienne « un bien social » au service de l'humanité, l'instauration d'un nouvel ordre mondial dans le domaine de l'information doit passer par la consolidation des moyens d'information des pays du tiers monde.

Il s'agit, une fois de plus, de poser les problèmes en terme de coopération internationale, dans l'intérêt réciproque des parties et non en termes de vaines confrontations ou d'inutiles surenchères verbales.

Ridha Najar

UN POINT DE VUE SOVIÉTIQUE

*par Yassen N. Zassourski
et Iouri I. Kachlev*

L'antenne émettrice de la tour Ostankinskaïa à Moscou, 533 mètres de haut, peut retransmettre des signaux à des récepteurs de radio ou de télévision situés dans un rayon de 120 km. Equipée pour les observations météorologiques et leur transmission, elle comprend aussi un émetteur radio qui permet d'appeler ambulances, pompiers, radio-taxis, etc. dans la région de Moscou.

LES moyens d'information de masse jouent un grand rôle dans la société socialiste. Ses objectifs : le développement économique et culturel du pays, la consolidation des liens d'amitié entre les peuples, l'épanouissement des plus hautes qualités morales de l'homme.

Après la victoire de la Révolution d'octobre 1917, la propriété privée dans le domaine de la presse et des autres systèmes d'information a été abolie en Union soviétique en faveur de la propriété commune. La Constitution de l'URSS stipule la liberté de la presse et la liberté de parole. Celles-ci sont assurées dans la pratique car la fourniture du papier, l'impression, l'édition des livres, des journaux et des revues, les stations de radio et de télévision sont mises à la disposition des travailleurs et de leurs organisations.

En Union soviétique, des revues et d'autres organes de presse sont publiés par des organisations du parti, des syndicats, des associations féminines, des groupes de jeunesse, des unions de créateurs, des collectifs scientifiques, des usines, des manufactures, des fermes d'État, etc.

YASSEN N. ZASSOURSKI, doyen de la Faculté de journalisme à l'Université de Moscou, a participé à de nombreuses réunions internationales, dans le domaine des communications de masse, organisées par l'Unesco et d'autres organisations internationales.

IOURI I. KACHLEV, historien et journaliste soviétique, a fait partie de la délégation de l'URSS à la 19^e session de la Conférence générale de l'Unesco à Nairobi.

Une presse destinée aux travailleurs existe vraiment, et elle fonctionne; bref, les moyens d'information sont au service du peuple tout entier.

De la sorte, la liberté de la presse est assurée pour la majorité, situation bien différente de celle qui prévalait dans la Russie des tsars. Lénine écrivait à ce sujet : « Dans tous les pays capitalistes, la liberté de la presse, c'est la liberté d'acheter les journaux, d'acheter les écrivains, d'acheter et de « fabriquer » l'opinion publique au bénéfice de la bourgeoisie. Ce fait, personne ne pourra jamais le nier. »

La Révolution d'Octobre a permis aux masses un accès extrêmement large aux journaux, revues et, par la suite, à la radio et à la télévision : non seulement chaque citoyen soviétique a la possibilité de s'y exprimer, mais la moitié des pages de n'importe quel journal est consacré aux interventions des travailleurs et des paysans.

Toute lettre envoyée à la rédaction d'un journal est attentivement examinée; aujourd'hui, chaque soviétique, quelle que soit sa nationalité,

a la possibilité d'écrire une lettre ou d'envoyer des informations aux journaux : il sait écrire, il est instruit, il possède une appréciation globale qui lui permet de former son propre jugement.

Il y a soixante ans, on trouvait encore en Russie, et surtout dans ses régions les plus reculées d'énormes zones de total analphabétisme.

C'est ainsi que la société socialiste garantit réellement le droit de chacun à participer aux activités des moyens d'informations. Il n'est pas exagéré de dire que des millions de citoyens ont pu s'exprimer dans les pages de journaux ou de revues, à la radio et à la télévision, prenant ainsi une part active à l'élaboration de la ligne politique adoptée par la suite et entérinée par le 25^e Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique.

Une énorme masse de travailleurs participe donc aux activités sociales et culturelles du pays, ainsi qu'à la formation de son opinion publique. A ce propos il ne faut pas perdre de vue l'extraordinaire extension prise

en quelques dizaines d'années seulement par l'information de masse.

Il existe aujourd'hui en Union soviétique plus de 8 000 journaux dont le tirage atteint 168 millions d'exemplaires; 4 726 revues ou magazines (tirage annuel : près de 4 milliards d'exemplaires). Des journaux comme la *Pravda*, l'organe du Parti communiste, ou la *Komsomolskaia Pravda*, l'organe des Jeunesses communistes, sont tirés à plus de 10 millions d'exemplaires.

Aujourd'hui, chaque famille soviétique lit en moyenne plus de quatre périodiques. Sur quatre livres qui paraissent dans le monde, un est édité en Union soviétique.

Ajoutons à cela qu'il existe en URSS, 370 relais longue distance pour les retransmissions télévisées et 1 400 relais moins importants, plus de 60 stations réceptrices reliées au système de communications spatiales « Orbite »; la population possède plus de 60 millions de téléviseurs et plus de 110 millions de postes de radio. Et ces chiffres sont loin d'avoir atteint leur seuil maximum.

En URSS, les moyens de communication de masse jouent, en matière d'éducation, un rôle d'une importance capitale, les étudiants recevant, durant leur passage à l'université par exemple, un enseignement aussi bien spécialisé que général. Nombreux sont les étudiants qui voyagent à travers le pays pour participer aux grands projets de constructions industrielles, hydroélectriques et ferroviaires. Ici, jeunes étudiants sur les marches d'une université d'Asie centrale.



► C'est donc un instrument d'une puissance sociale, culturelle et psychologique immense que les journalistes soviétiques ont entre les mains. Le peuple et la société sont donc en droit d'exiger d'eux un sens aigu de leur responsabilité, surtout en notre époque « d'explosion de l'information ».

Dans la société socialiste, le trait caractéristique de la presse est l'humanisme qui développe en l'homme ses qualités les plus élevées et les plus nobles. En ce sens, la presse soviétique se consacre sans relâche à l'éducation du peuple tant sur le plan esthétique, éthique, artistique, que sur le plan du travail, tout en condamnant la cupidité, l'égoïsme, l'individualisme, les instincts de propriété, etc.

Cette presse œuvre activement à la consolidation des liens d'amitié entre les peuples : en Union soviétique, des journaux sont par exemple, publiés dans les 56 langues des peuples de l'Union — langues dont certaines n'étaient même pas écrites du temps des Tsars — ainsi qu'en 9 langues étrangères.

Dans une société socialiste, la propagation d'idées sur le racisme, sur la guerre ou les divisions raciales entre les peuples est exclue et condamnée par la loi. Il faut aussi se souvenir que le journalisme n'y est sujet à aucune pression commerciale et que le sensationnalisme lui est parfaitement étranger. La presse ne contribue à l'enrichissement d'aucun éditeur, d'aucun journaliste; elle n'est l'objet d'aucun achat, d'aucune vente; enfin, elle ne dépend d'aucun annonceur publicitaire.

Vis-à-vis du peuple, les journalistes soviétiques, tout en usant de la liberté de presse prévue par la Constitution, se sentent investis d'une haute responsabilité : ils sont conscients du fait que les mots qu'ils utilisent, vérité, progrès, humanisme, doivent servir à lutter pour la paix et la compréhension mutuelle entre les peuples. Dans la société socialiste, les notions de liberté et de responsabilité sont inséparables.

Examinons maintenant les problèmes que pose, sur le plan international, la diffusion de l'information. Comment s'y présente la situation?

Les statistiques annuelles de l'Unesco indiquent que l'on compte aujourd'hui dans le monde environ 920 millions de postes de radio et 350 millions de téléviseurs; plusieurs milliers de journaux paraissent chaque jour, ainsi que 1 500 livres.

Par ces moyens, des centaines de millions de personnes prennent quotidiennement connaissance de la politique internationale, de la vie et de la culture d'autres peuples. Mais qu'apprennent-ils au juste? Et qui décide de ce qu'ils doivent apprendre? C'est là un problème d'une importance capitale.

Tout d'abord, on sait que dans les

pays occidentaux développés, la plus grande partie des moyens grâce auxquels l'information est collectée, présentée et retransmise appartient à une couche relativement restreinte de la population. Il serait naïf de soutenir que ces gens ne s'occupent que de la diffusion de l'information sans influencer sur son contenu.

C'est ainsi que l'information internationale est, pour l'essentiel, entre les mains d'énormes agences de presse, de très grosses firmes de radio et de télévision. Dans la société occidentale, une catégorie de gens bien précise exerce donc une influence incommensurable sur le contenu et la tendance des informations diffusées dans le monde; de plus, cette minorité peut, selon son appartenance politique, intervenir pour le meilleur ou pour le pire sur l'équilibre mondial et sur la compréhension mutuelle entre les peuples.

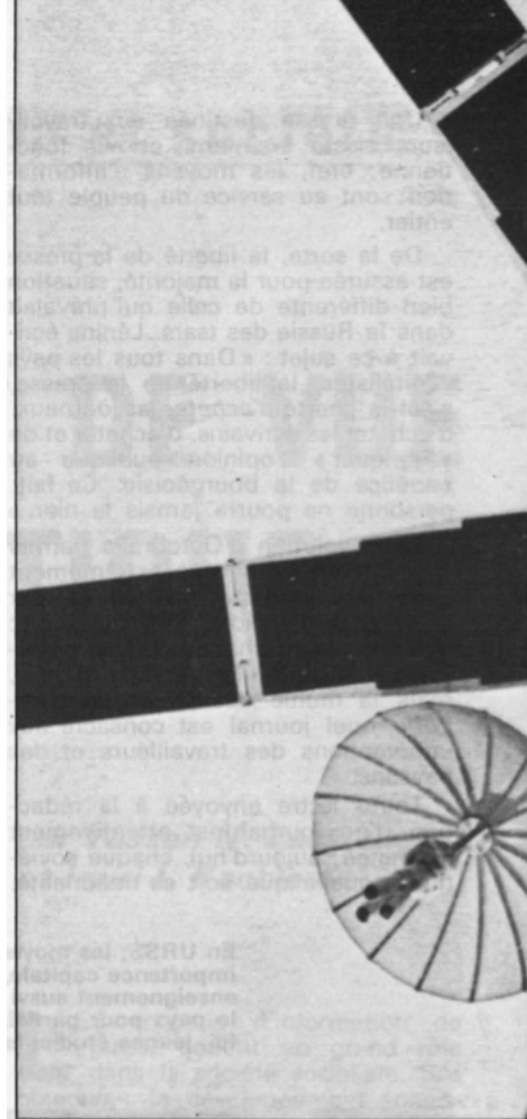
Ensuite, il faut malheureusement constater l'existence dans le monde moderne d'un mécanisme appelé « guerre psychologique ». Le domaine de l'information porte encore maintes traces de la « guerre froide » : différentes chaînes de radios, divers organes de presse ou maisons d'éditions n'hésitant pas à s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres pays. C'est un obstacle au développement des bonnes relations internationales dans le domaine de l'information.

Troisièmement enfin, il est un vestige du colonialisme qui ne semble pas encore en voie de régression : la colossale disproportion dans la répartition des informations et des moyens de communication de masse entre les différents pays du monde. Une partie écrasante de l'information est concentrée dans les États hautement développés, tandis que la plupart des pays en développement ne disposent pas de leur propre système moderne de communications, pour ne rien dire de la place négligeable qu'ils occupent dans le courant international de l'information.

Les experts de l'Unesco estiment que le tiers monde, là où vit la plus grande partie de la population humaine, reçoit 100 fois plus d'informations des pays occidentaux qu'il ne leur en envoie. L'attention des dirigeants des pays en développement est de plus en plus attirée par le caractère anormal et dangereux de cette situation dénommée « impérialisme de l'information ».

A la 5^e Conférence des pays non-alignés, qui s'est tenue à Colombo en 1976, il a été reconnu que l'instauration d'un nouvel ordre en matière d'information était aussi urgent que l'instauration d'un nouvel équilibre économique.

Ainsi, d'une part, de sérieux problèmes influent sur la diffusion de l'information dans le monde. De l'autre, apparaît une exigence de changement dans le domaine de l'information, exigence due aux progrès scientifiques et techniques et à



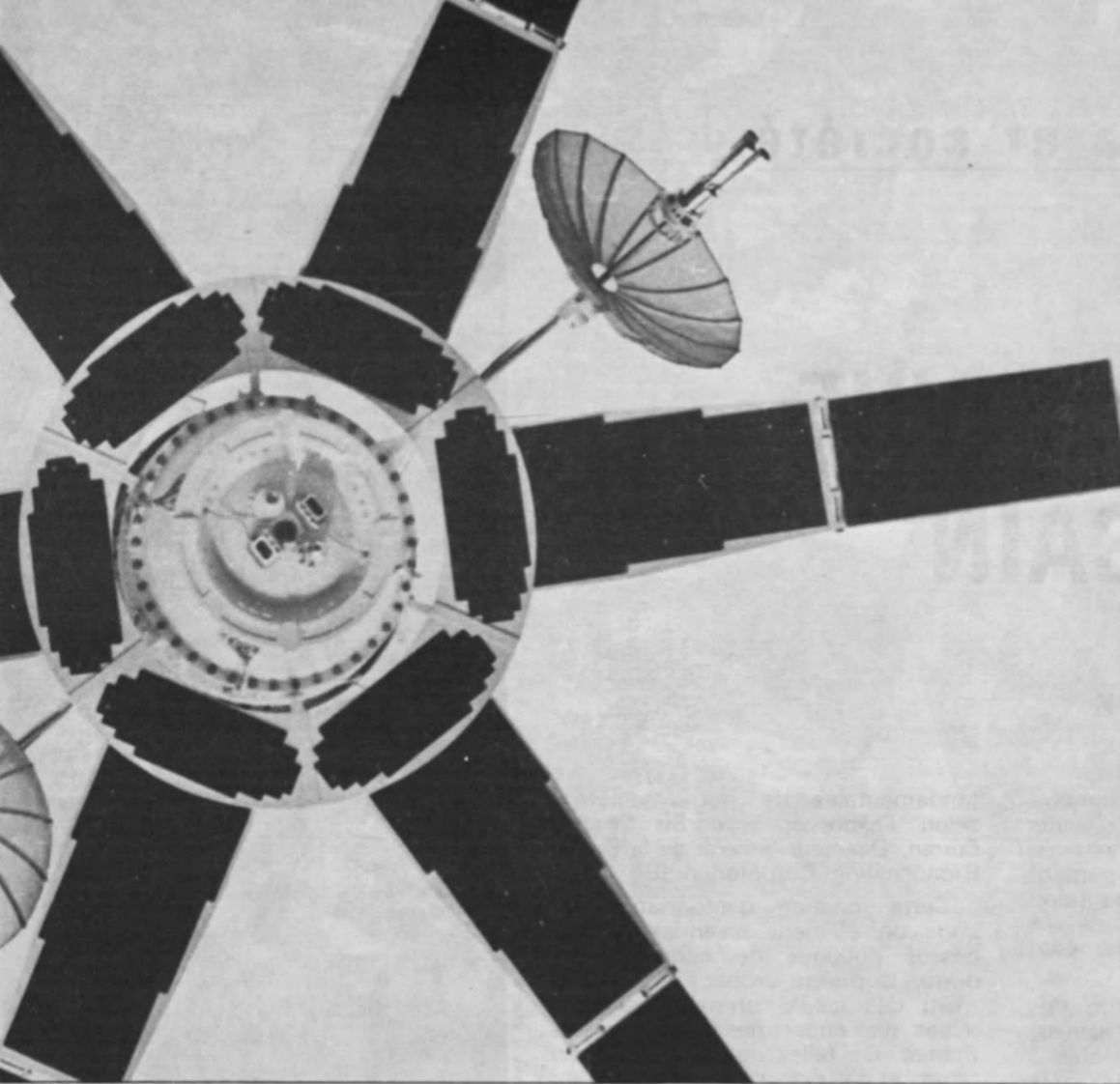
la détente qui favorise les liens économiques et culturels entre les peuples.

Dans ces conditions, sur quelle base les gouvernements peuvent-ils et doivent-ils s'entendre au sujet de cette question complexe et délicate?

Il est bien évident que ce n'est pas sur la base d'une « libre circulation de l'information » dans la mesure où ce concept est le plus souvent interprété de façon unilatérale. Comme chacun sait, la liberté des uns se termine où commence celle des autres. Le concept de « libre circulation », si on le prend au pied de la lettre, fait fi de la souveraineté nationale des États, car ceux-ci devraient accueillir n'importe quelle information étrangère, y compris les informations malveillantes, nettement hostiles ou néfastes à la jeunesse.

Ce concept ne peut être admis par la législation de pays comme l'Union soviétique, où existent des lois interdisant la propagande en faveur de la guerre, de la haine raciale ou nationaliste, de l'aviilissement des peuples.

Dans de nombreux documents internationaux — parmi lesquels les articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques — on trouve des articles limitant la libre diffusion de l'information lorsque celle-ci menace la sécurité des États, la santé physique et morale de la population ou lorsqu'elle propage des idées bellicistes ou en faveur de la



Le satellite soviétique *Molnya-1* fait partie du système de communication spatiale « Orbita » qui couvre tout le territoire de l'URSS et permet des liaisons téléphoniques et télégraphiques, la retransmission des programmes de télévision, ainsi que l'échange avec des systèmes de communication d'autres pays.

Photo A. Pouchkarev © Tass, Moscou

haine raciale ou nationaliste.

Ainsi la liberté de la presse dans le monde, de même que la libre diffusion de l'information relèvent de deux éléments essentiels. D'abord, de la responsabilité de l'information : pas de propagande provoquant l'inimitié entre les peuples, la guerre, le colonialisme; l'information doit contribuer à l'amélioration de la compréhension internationale et à l'enrichissement spirituel de la personne.

Ensuite, d'une libre diffusion de l'information : chaque peuple doit avoir la possibilité de s'exprimer, de diffuser ses informations.

Ces deux éléments — responsabilité des moyens d'information de masse et équilibre de la circulation de l'information entre tous les peuples — occupent une place centrale dans les préoccupations de l'opinion publique, des journalistes et des organisations internationales.

Les participants des conférences internationales tenues au plus haut niveau s'efforcent de résoudre ces problèmes. A la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, tenue à Helsinki en 1975, les chefs de 35 gouvernements se sont mis d'accord sur la coopération nécessaire en vue d'une information au service de la paix, de la compréhension mutuelle des peuples et de l'enrichissement spirituel. Il était entendu que cette coopération aurait pour prin-

cipes fondamentaux l'égalité entre les peuples, le respect de leur souveraineté, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La mise en application des décisions prises à Helsinki et rédigées dans l'Acte final de la Conférence a déjà conduit à une diffusion plus large de l'information au sein des États signataire à cette Conférence, à l'amélioration des conditions professionnelles des journalistes, etc.

Les principes de la circulation de l'information dans le monde, les problèmes de responsabilité des moyens d'information de masse ont été, ces derniers temps, l'objet de délibérations lors de différentes conférences dans les pays en développement : Tunis, San José de Costa-Rica, Delhi, Colombo.

L'Unesco accomplit dans ce domaine un travail important et utile. Depuis quelques années déjà elle œuvre à un « Projet de déclaration concernant les principes fondamentaux de l'emploi des moyens de grande information en vue du renforcement de la paix et de la compréhension internationale et de la lutte contre la propagande belliciste, le racisme et l'apartheid ».

On peut lire dans ce Projet que « la liberté d'expression, d'information et d'opinion sont des droits fondamen-

taux de l'homme » et que « les États doivent encourager et développer les échanges concernant l'utilisation des moyens de grande information »; l'on y trouve également des idées importantes sur la responsabilité particulière des moyens d'information en ce qui concerne la compréhension internationale, sur la nécessité d'aider les pays en développement à créer leurs propres moyens d'information de masse et à former des cadres.

Ce projet a suscité de vives discussions lors de la dernière Conférence générale de l'Unesco à Nairobi. La presse de certains pays n'a pas donné un reflet exact du contenu de ce document : elle prétendait, en effet, que celui-ci proposait un contrôle de l'État sur les *mass media*.

Pour les années à venir, d'autres projets intéressants sont inscrits au Programme de l'Unesco, dont une aide aux pays en développement et l'élaboration d'une théorie sur l'équilibre et la responsabilité des moyens d'information de masse.

La vie elle-même nous oblige à reconsidérer d'un point de vue nouveau les problèmes de circulation de l'information, de liberté et de responsabilité, de richesse du contenu et d'équilibre; bref, à réexaminer tous les aspects de ce phénomène propre au 20^e siècle : les *mass-media*.

Yassen N. Zassourski
et Iouri I. Kachlev

UN POINT DE VUE AMÉRICAIN

par William G. Harley

DANS toute société, la communication tout comme ses réseaux diffèrent non seulement en fonction du degré de développement de cette société, mais encore selon l'ensemble de ses valeurs et de ses traditions culturelles, sociales, économiques et politiques.

Selon une grande tradition des pays occidentaux et industrialisés, une presse libre est indispensable à un gouvernement démocratique. Si la presse jouit d'une telle garantie c'est que la libre circulation des idées et de l'information tant parmi les individus qu'entre les États est indispensable pour assurer le droit de savoir et de comprendre afin d'être en mesure de se gouverner eux-mêmes.

Dans ce système de gouvernement, la presse libre (y compris la presse audio-visuelle) remplit trois fonctions majeures.

C'est tout d'abord la principale *source d'information*. Elle fournit la matière à partir de laquelle les femmes et les hommes libres fondent leur opinion et leurs choix. La presse est, en effet, un moyen toujours disponible pour tout individu qui veut se tenir informé de l'actualité, dans le pays ou à l'étranger, qui veut prendre conscience de ce qui l'entoure et de ce qu'il peut attendre et qui veut choisir entre maintes opinions contradictoires à l'égard de sujets qui intéressent tout le monde.

C'est par la presse que l'intérêt du public peut être suscité; c'est elle qui peut expliquer les questions complexes et permettre « d'éviter que ne s'aggrave l'incompréhension des réalités

fondamentales de notre société », selon l'expression de Sir Charles Curran, Directeur général de la British Broadcasting Corporation (BBC).

Cette fonction d'information est donc un élément essentiel du processus politique démocratique. En outre, la presse propage non seulement des idées communément admises mais encore des opinions minoritaires. De telles opinions, au fil du temps et des discussions, ont souvent été adoptées par la majorité. Quoi qu'il en soit, le droit pour les individus ou les groupes de ne pas adhérer aux idées de la majorité, à quelque moment que ce soit, doit être affirmé et protégé.

En second lieu, une presse non-muselée remplit une fonction de *contrôle*, observant et rapportant les activités du gouvernement, à la manière du médiateur. Les activités d'un gouvernement sont beaucoup trop complexes pour qu'un simple citoyen puisse les suivre régulièrement. Scrutant à tout instant l'activité des autorités, une presse libre et indépendante peut remplir ce rôle, vérifiant les actions du gouvernement et s'élevant contre les abus de pouvoir d'un groupe quelconque. Une presse libre sert donc à garantir les libertés de tous.

Enfin, la presse permet la *liaison* entre l'État et les citoyens. Sorte de caisse de résonance, elle permet à ceux-ci de formuler ouvertement critiques, doléances ou suggestions.

Le gouvernement ne peut fonctionner sans qu'une communication constante et à double sens ne soit instaurée avec ses administrés. Les *media* permettent cette double circulation : ils informent les citoyens des services et plans du gouvernement et permettent à celui-ci d'être continuellement informé de l'opinion des citoyens quant à son action. Pour un gouvernement sensible à l'opinion publique il n'est de recours valable



Photo Frank Horvat © Magnum, Paris

que des citoyens parfaitement informés.

Les moyens d'informations audiovisuels jouent encore un autre rôle, et fort important, dans la vie politique : permettre aux électeurs de voir et d'entendre les candidats et de disposer de compte-rendus « vivants » des séances des différents corps législatifs ou administratifs, et de bénéficier de la retransmission des réunions des Chambres d'État, des conseils municipaux, des conseils d'école ou des audiences publiques.

Ainsi une presse libre, protégée par une société démocratique, constitue à son tour un rempart à l'abri duquel cette société peut fonctionner librement.

Outre ses fonctions par rapport au système politique, la presse libre joue un rôle important au niveau social, culturel et économique. Outil éducatif, elle complète l'enseignement scolaire proprement dit, aide le public

WILLIAM G. HARLEY, *Président d'honneur de l'Association nationale des professionnels de la Radiodiffusion éducative aux États-Unis, est l'ancien Vice-président de la Commission nationale des États-Unis pour l'Unesco. Il a été conseiller de la délégation des États-Unis aux 18^e et 19^e sessions de la Conférence générale de l'Unesco.*



Toutes les fonctions des moyens de communication de masse progressent régulièrement avec la technologie des communications : émissions de télévision enregistrées sur vidéo-cassettes, satellites, transmission par « câbles » et ordinateurs. Ci-dessus, ce que le téléspectateur ne voit pas : dans un studio américain de télévision, une équipe de journalistes et de techniciens s'affaire autour d'une batterie d'appareils électroniques pour canaliser le flot des dépêches lors de la transmission d'une émission d'informations.

à trouver dans les loisirs des occupations fécondes et satisfaisantes, et lui donnent la possibilité de s'instruire en divers domaines que n'abordent pas les programmes éducatifs traditionnels.

Grand moyen d'expression culturelle, l'information de masse véhicule les valeurs culturelles traditionnelles et locales, et donne accès aux richesses culturelles du patrimoine mondial. La production de masse d'un équipement miniaturisé et bon marché, l'extension de la télédiffusion par « câbles multicanaux » offrent aux usagers la possibilité de devenir eux-mêmes producteurs d'émissions artistiques et de créer, à la faveur de la communication même.

Aux États-Unis par exemple, le système de câbles multicanaux permet à l'homme de la rue de transmettre ses propres émissions, produites grâce à une simple caméra d'amateur et un magnétophone.

Des systèmes privés et publics de radio-télévision coexistent dans nombre de sociétés occidentales. Les chaînes privées vivent grâce à cette autre forme importante de la communication qu'est la publicité. Celle-ci permet, dans le cadre de la promotion d'un marché libre et de la croissance économique, de faire connaître des biens et des services, suscitant ainsi le marché de masse qui permet d'abaisser les coûts de production et de distribution.

Exploités à titre privé, les moyens de communication sont certes motivés par le profit; cependant, pour ceux qui les détiennent, ils tendent à une fonction plus élevée : sauvegarder le droit du public et apporter à l'action du gouvernement une critique constructive. En outre, l'exploitation privée doit, pour se maintenir, entrer en concurrence avec les exploitations analogues afin d'autant garder son prestige que la confiance du public et

fournir un service de haut niveau, sous peine de perdre ses usagers.

Les revenus de la publicité lui permettent de maintenir son indépendance et de résister à la pression du gouvernement et des groupes d'intérêts privés. Cette exploitation privée permet par ailleurs la création d'une énorme quantité de journaux, de périodiques, due à des groupements privés, et, dans plusieurs pays, de stations de radiodiffusion.

Cette multiplicité des moyens d'informations libres et indépendants donne une garantie : toutes les voix, d'où qu'elles viennent, pourront se faire entendre. Le pluralisme constitue donc une garantie solide de la société libre et démocratique. De plus, les stations de radiodiffusion, aux États-Unis par exemple, offrent à des citoyens ou à des groupes la possibilité de réponse, qu'il s'agisse d'idées ou de publicités tenues pour mensongères ou excessives. ▶



Pour ce qui est de la presse imprimée, la rubrique du « Courrier des lecteurs » garantit aussi le droit de réponse. En outre, les usagers exercent une surveillance sur la publicité et les protestations qu'ils élèvent le cas échéant dans la presse permettent au public d'en juger.

Quels que soient les dangers afférents à la presse quand elle est aux mains d'intérêts particuliers, ils ne sont jamais aussi graves que si un groupe de bureaucrates gouvernementaux peut décider de ce qui doit être dit, ou de ce qui ne doit pas l'être.

Qui dit liberté de la presse, dit presse responsable. Assurée de sa liberté, la presse accepte volontairement une responsabilité sociale et éthique qui fait la démonstration de sa compétence et de sa maturité de jugement. Ceux qui ont créé le gouvernement des États-Unis se fondaient sur un accord. Depuis 200 ans, cette liberté fondamentale — même si elle a parfois entraîné certains excès — a représenté une force essentielle pour la stabilité de ce gouvernement.

La liberté et la responsabilité de la presse procèdent l'une et l'autre, dans une société démocratique, du droit de tout individu à savoir et à comprendre. Les rapports de l'individu à une société libre relèvent non pas d'oppositions, de conflits ou de peur, mais bien d'un contrat réciproque, observé de part et d'autre.

Si l'individu s'épanouit, la société remplit son rôle, partant, plus l'individu a des chances de s'épanouir. Pour que la boucle soit bouclée, le droit de chacun à savoir et à comprendre doit pouvoir s'exercer pleinement grâce à tout ce que peuvent offrir librement les ressources de la technologie des communications.

Dans la société occidentale, toutes

les fonctions des *media* progressent régulièrement avec la technologie des communications : émissions de télévision enregistrées sur vidéo-cassettes, multiplex, satellites, câbles, lasers, fac-similé et ordinateurs.

En exploitant les nouveaux systèmes et nouvelles techniques et en les adaptant rapidement à de nouvelles conjonctures, les nations occidentales sont en mesure de rendre les citoyens plus aptes à prendre des décisions fondées et à donner des réponses averties, quels que soient les événements. Les nouvelles techniques de la communication fourniront une information plus largement et plus complètement accessible.

L'avènement de technologies aussi avancées que les satellites et les systèmes miniaturisés de données, accroissent également la souplesse et la portée des communications internationales, y compris l'émission simultanée des signaux, vidéo ou audio, dans toutes les parties du monde. La qualité ou l'utilité sociale des communications n'ont évidemment rien à voir avec l'accroissement de leur quantité et de leur portée.

Grande sera la responsabilité des producteurs et distributeurs de programmes, lorsque le potentiel technologique nécessaire à une circulation libre et mondiale de l'information sera mis en place.

Grande aussi devra être la sagesse des organismes internationaux pour arriver à établir les principes et accords qui autoriseront tant les pays pauvres que les pays riches à tirer également bénéfice du plein usage d'un système international de communications spatiales.

S'il en allait autrement, on ne pourrait freiner l'irrésistible courant d'information venant des pays industrialisés et allant vers les pays en développement, et le merveilleux progrès de cette technologie aggraverait encore la division de notre planète-village et creuserait un peu plus le fossé entre les nantis et les démunis.

A l'image de ce qui se passe sur le plan national, l'échange d'idées et d'informations doit être un échange sans restriction, puisqu'une technologie aussi avancée que celle des satellites devra être accessible à tous, sur le plan international, tant pour l'émission que pour la réception. En outre, une libre circulation internationale de l'information ne pourra être réellement libre que si elle s'exerce à double sens.

Pour mettre en place par ces accords bilatéraux ou multilatéraux une assistance gouvernementale ou privée aux pays en développement, les États-Unis ont proposé de se joindre à d'autres pays qui possèdent des moyens modernes de communication.

Pionniers en matière du développement des communications par satellites, les États-Unis sont conscients

des craintes qu'inspirent à certaines nations les abus éventuels qu'entraîneraient ces types d'émissions. Aussi cherchent-ils une solution qui permettrait de ne pas porter atteinte à la liberté de transmission et de réception.

C'est dans cette optique qu'ils défendent le principe de la liberté, reconnu internationalement, et inscrit dans les lois de nombreux États, dans la Déclaration des droits de l'homme, et nombre d'autres résolutions et recommandations des Nations Unies.

Selon les États-Unis, et bien d'autres pays, une politique d'orientation est indispensable pour coordonner les communications internationales. Le but de la communauté internationale serait de tirer des communications par satellites le plus d'avantages pour tous, mais sans pour autant en compromettre les bénéfices par des applications restrictives qui mettraient en péril l'un des plus puissants systèmes d'expansion de la libre information, de la promotion de l'éducation et de la compréhension mutuelle.

La mise en service de satellites synchrones augmenterait formidablement les possibilités de communications. On pourrait espérer que les disparités d'une nation à l'autre s'estomperaient grâce aux connaissances alors mises en commun.

Mal utilisée, cette technique peut devenir un facteur de déception, d'exploitation, voire de rupture. Convenablement développée par le truchement de la coopération internationale, cette technologie fort avancée, pourrait être mise au service de toute l'humanité.

Si cette promesse était tenue, le concept de presse libre serait mieux compris à travers le monde.

William G. Harley

Véritable « enseignant dans le ciel », ce satellite américain de communication, ATS-6, peut transmettre des programmes vers de petites stations installées à peu de frais au sol. En fonction depuis 1974, il a été utilisé pour nombre de télédiffusions éducatives destinées à des communautés isolées. Dans le cadre de la *Satellite Instructional Television Experiment (SITE)*, en Inde, le satellite ATS-6 a diffusé des informations sur la santé, la nutrition, les techniques agricoles, ainsi que des programmes spéciaux destinés aux enseignants et aux enfants; ces émissions ont été captées par des récepteurs communautaires dans quelque 2 400 villages

Une grande première des téléconférences par satellite

UNESCO-NAIROBI-PARIS VIA SYMPHONIE

par E. Lloyd Sommerlad

LES télécommunications sont désormais en mesure de se substituer, le cas échéant, au voyage. Il ne sera plus nécessaire, pour tenir une conférence internationale, de déplacer les équipes de travail, voire les participants eux-mêmes.

La première expérience à grande échelle en matière de « téléconférence » a été couronnée de succès; elle a été réalisée grâce au satellite qui assurait la liaison entre le Siège de l'Unesco, à Paris, et la 19^e Conférence générale de l'Unesco réunie au Kenyatta Center, à Nairobi, en octobre et novembre 1976. A l'étonnement des délégués et du Secrétariat, et en dépit de certaines difficultés d'organisation, la Conférence (la première qui se soit tenue hors siège au cours de ces vingt dernières années) a travaillé de manière aussi efficace et rapide que si elle avait eu lieu à Paris. Ce qui eut été impossible sans le satellite.

Pendant toute sa durée — cinq semaines — la liaison instantanée permit à la Conférence de communiquer directement de Nairobi à 6 400 km de là, avec l'Unesco, à Paris.

Les gouvernements de France et de République fédérale d'Allemagne qui, depuis 1967, avaient mis en œuvre « Symphonie », système expérimental de communication par satellite, en laissaient la disposition à l'Unesco pour la Conférence, fournissant le matériel et les techniciens nécessaires.

Lancé en 1975, le satellite est placé sur orbite géostationnaire, à

E. LLOYD SOMMERLAD, chef par interim de la Division de la libre circulation de l'information et des politiques de la communication, est responsable du programme de l'Unesco sur l'utilisation des communications spatiales pour l'éducation et le développement. Il a été coordinateur général des liaisons établies par satellite entre le siège de l'Unesco à Paris et la Conférence générale à Nairobi (octobre-novembre 1976).

36 000 km d'altitude, et garde la même position avec la terre au cours de sa rotation.

Il est couramment employé à diverses expériences, techniques, scientifiques ou éducatives.

Une petite station au sol pourvue d'une antenne de quatre mètres et demi de diamètre était installée sur les lieux de la Conférence, à Nairobi, et entrain en service quelques jours avant l'ouverture de la Conférence. A l'autre extrémité du circuit, c'est-à-dire au siège de l'Unesco, les signaux radio étaient transmis à l'antenne de Pleumeur-Bodou, en Bretagne (à 600 km de Paris) et de là, au satellite.

La téléconférence visait précisément à :

■ déterminer jusqu'à quel point l'emploi d'une liaison par satellite permettrait au Secrétariat de l'Unesco et aux délégations permanentes demeurés à Paris d'être directement associés aux travaux de la Conférence et de contribuer à leur bonne marche.

■ évaluer l'utilité des diverses commodités techniques du satellite (téléphone, télex, fac-similé, transmission des données, radiophonie et visio-phonie) dans le fonctionnement des divers services de la Conférence (information, documentation, traduction, interprétation, procès-verbaux, etc.), comme dans l'établissement des comptes rendus des travaux de la Conférence par voie de presse et d'émissions radiodiffusées.

■ estimer dans quelle mesure le maintien au Siège de certaines équipes de travail pourrait être désormais possible lors d'ultérieures Conférences hors siège. L'une des fonctions majeures de Symphonie était de relier à Paris les délibérations des trois commissions travaillant simultanément à Nairobi. Le programme de la Conférence était chaque jour transmis à Paris par fac-similé, et un système de télévision en circuit fermé,

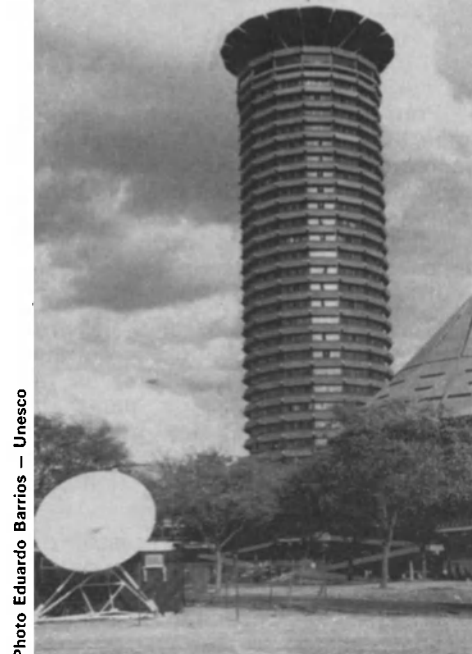


Photo Eduardo Barrios — Unesco

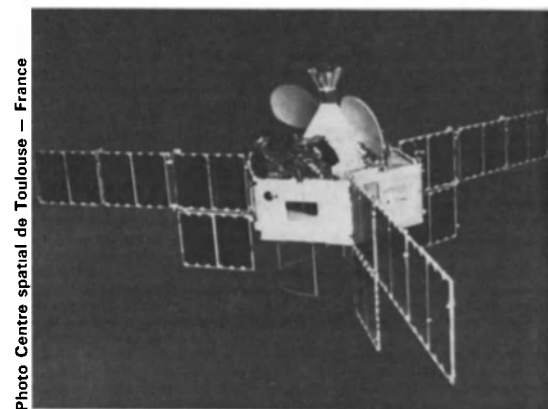


Photo Centre spatial de Toulouse — France



Photo Dominique Roger — Unesco

La Conférence générale de l'Unesco à Nairobi (Kenya) en 1976 a été l'occasion d'une série d'expériences de communications audio-visuelles par voie de satellite. En haut, antenne parabolique au pied du Centre Kenyatta de conférences à Nairobi. Au milieu, maquette du satellite franco-allemand de télécommunications « Symphonie », qui orbite à 36 000 km au-dessus de la Terre. Ci-dessous, « visioconférence » : dans un bureau au siège de l'Unesco à Paris, des journalistes et des membres du personnel dialoguent avec le Directeur général à Nairobi. Tous les participants peuvent se voir les uns les autres.

au Siège, indiquait le lieu et l'heure des diverses réunions.

Les membres du Secrétariat, les délégués et les journalistes pouvaient ainsi choisir la Conférence qui les intéressait et suivre les débats, soit en français, soit en anglais. Le matériel transmis par ces six canaux radio était distribué à plus d'une centaine de bureaux, au Siège même, par un système de communication interne.

Autre caractéristique importante de cette entreprise : la souplesse des divers modes de communication instantanée dont on disposait : six lignes téléphoniques, quatre circuits télex et deux machines à fac-similé à Paris comme à Nairobi.

La machine à fac-similé, dont l'emploi est appelé à se multiplier à l'avenir dans les conférences, peut transmettre en quelque trois minutes une page dactylographiée, ou imprimée, ou des tableaux et des diagrammes. Pendant la Conférence, 4 000 pages environ ont été transmises de ou vers Nairobi. Elles comprenaient le Journal quotidien de la Conférence, des documents, des textes de discours et des rapports.

Fut expérimenté également un processus de traduction : des textes originaux, en arabe ou en chinois, par exemple, étaient transmis en fac-similé à Paris, où ils étaient traduits en d'autres langues, puis retransmis en fac-similé à Nairobi. Il apparut

donc que les traducteurs pourraient rester au Siège de l'Unesco lors des conférences hors siège qui auraient lieu ultérieurement.

Pendant les cinq semaines que dura la Conférence de Nairobi, plus de 2 000 appels téléphoniques et de 1 500 messages télex furent échangés par satellite.

Deux des circuits du satellite étaient réservés à une expérimentation par ordinateur. A Nairobi, un terminal relié à l'ordinateur installé au Siège de l'Unesco permettait de disposer de la documentation et des données administratives mémorisées par l'ordinateur. A toute question était ainsi apportée une réponse immédiate, dans tous les domaines relevant de la compétence de l'Unesco.

Une liaison radio permanente entre les studios de Paris et de Nairobi assurait la transmission des programmes établis à Nairobi et devant être copiés et distribués à Paris. Elle permettait aussi un enregistrement direct et la publication des discours d'un intérêt de premier plan prononcés pendant les réunions plénières à Nairobi, de même que la liaison de divers débats entre groupes de travail à Paris et Nairobi.

Plus étonnante encore se révéla la visiophonie, utilisée une heure par jour, heure pendant laquelle toute autre forme de communication était interrompue, la petite antenne de Nairobi n'étant pas assez puissante pour cumuler toutes les liaisons radio.

Tant à Nairobi qu'à Paris, les studios étaient équipés de « contrôleurs », petits écrans de télévision reliés par le satellite qui assuraient des entretiens face-à-face, transmettant à la fois l'image et le son. Une série de conférences de presse fut organisée en visiophonie, ainsi que des discussions entre diverses personnalités, et des tables rondes.

La visiophonie offrit aussi l'occasion d'essayer l'interprétation simultanée à distance. Si ce fut une réussite sur le plan technique, les interprètes témoignèrent plus tard de quelque réticence; il était gênant pour eux, dirent-ils, de ne pas voir la salle, ni la personne qui parlait, dans la mesure où un certain « contact » facilite l'interprétation simultanée.

Les diverses performances de Symphonie firent donc la preuve de l'utilité des télécommunications directes sur grande échelle, dans le travail de conférences géographiquement lointaines.

Ce n'est là qu'un début. Les améliorations techniques, les finesses d'organisation qui ne manqueront pas d'intervenir encore autoriseront à relier, non deux points du globe seulement, mais plusieurs, aux fins de « téléconférences » qui n'exigeront plus de déplacement. A une époque où les frais de voyage et de transports sont très élevés, les télécommunications entraîneront de sérieuses économies.

E. Lloyd Sommerlad

Nos lecteurs nous écrivent

LA FRATERNITÉ UNIVERSELLE

Jeune étudiant, il y a un an que j'ai souscrit un abonnement au *Courrier de l'Unesco*, plus guidé par la curiosité que par toute autre raison. Depuis, mes conceptions sur l'homme et sur les problèmes que doit affronter l'humanité ont évolué d'une étonnante manière. Numéro après numéro, j'ai remarqué que mes idées sur la fraternité universelle, la coopération et le travail en commun de tous les êtres humains, par-delà les différences de sexes, de races, d'idéologies, etc., devenaient de plus en plus claires et précises.

Mais, sans aucun doute, c'est dans

le numéro d'octobre 1976, où vous avez publié de larges extraits de *La Civilisation de l'Unesco*, de René Maheu, ancien Directeur général de l'Unesco, que j'ai le plus et le mieux senti ma propre et authentique dimension d'être humain.

Fernando Oleaga Zalvidea
Bilbao, Espagne

LA TOUR PREND GARDE

Dans son article sur les « squatters-bâtisseurs » (*Courrier de l'Unesco*, juin 1976) John F. C. Turner mentionne la démolition d'un grand ensemble construit par le secteur public à Saint-Louis dans le Missouri (États-Unis); il ajoute, à tort, que « c'est l'armée américaine qui a contribué à la démolition ». En réalité, la St. Louis Housing Authority, propriétaire et maître d'œuvre de la construction, avait passé avec des compagnies privées un contrat pour tenter l'expérience et établir les coûts qu'entraînerait la réduction de la hauteur de quelques immeubles qui comptaient 33 étages. Des explosifs furent certes utilisés, mais des techniques plus conventionnelles permirent de mener à bonne fin la plus grande partie de la démolition. La conclusion de M. Turner : « la gestion et l'entretien de l'ensemble coûtaient trop cher », est bien vite tirée. La transplantation de migrants ruraux, surtout celle de

des deux parents, dans des appartements au fort taux d'occupation, situés dans des étages élevés, crée un problème sociologique aux conséquences désastreuses.

Charles Kunderer
Conseil municipal
St. Louis, Missouri, États-Unis

DE L'ORAL À L'ÉCRIT

J'ai été extrêmement intéressé par l'article de Simoni Malya, « De l'oral à l'écrit » paru dans le numéro de février 1977. L'expérience que mène l'auteur, partant du vécu de ses compatriotes me paraît très valable tant sur le plan de l'alphabetisation que sur celui de la quête de la tradition orale dans son pays. J'ai été frappé par les problèmes de reproduction des textes collectés. J'ai toutefois remarqué la mention qui a été faite de brochures dactylographiées. Pourquoi ne pas poursuivre plus loin encore l'expérience en faisant imprimer les textes recueillis par les gens eux-mêmes? Pour une somme modique, on pourrait en effet, obtenir un système de reproduction tout à fait artisanal mais très efficace. Dans nos classes, nos élèves manipulent ce matériel et parviennent rapidement à des résultats encourageants.

Michel Cermelj
Instituteur
Beaune, France

Lectures

■ Le nouvel ordre de la faim.

Révolutions paysannes
par Albert Provent
et François de Ravignan.
Préface de René Dumont
Éd. du Seuil. Paris 1977
Prix : 30 F

■ Jeunes au travail,
jeunes sans travail
par Pierrette Sartin
Les éditions d'organisation
Paris 1977. Prix : 25 F

■ L'itinéraire de
Célestin Freinet
par Élise Freinet
La libre expression
dans la pédagogie Freinet
Petite Bibliothèque Payot
Paris 1977. Prix : 13,20 F

■ De la biologie à la culture
par Jacques Ruffié
Éd. Flammarion.
Paris 1977. Prix : 90 F

■ Bruits
Essai sur l'économie politique
de la musique
par Jacques Attali
Presses universitaires
de France. Paris 1977
Prix : 49 F

■ De mémoire indienne
La vie d'un Sioux
voyant et guérisseur
par Tahca Ushte
et Richard Erdoes.
Coll. « Terre Humains »
Éd. Plon. Paris 1977
Prix : 60 F

Pour tous les livres ci-dessus,
s'adresser à son libraire habituel.
Ne pas passer commande à
l'Unesco.

PUBLICATIONS UNESCO

■ La planification de l'utilisation des satellites à des fins éducatives

L'expérience indienne
de télévision éducative
par satellite
par Romesh Chander
et Kiran Karnik
Coll. Études et documents
d'information, N° 78
Les Presses de l'Unesco
Paris 1977. 80 pages
Prix : 8 F

■ Tendances nouvelles de l'enseignement intégré des sciences

Volume III
La formation des maîtres
sous la direction
de P. E. Richmond
Coll. L'enseignement
des sciences fondamentales
Les Presses de l'Unesco
Paris 1976. 235 pages
Prix : 30 F

■ Les techniques de groupe dans la formation

Coll. Études et
documents d'éducation, N° 24
Les Presses de l'Unesco
Paris 1977. 53 pages
Prix : 8 F

LATITUDES ET LONGITUDES



Trente ans du Courier de l'Unesco

Directeur-rédacteur en chef du *Courier de l'Unesco*, M. S. M. Koffler (voir photo) a pris sa retraite à la fin de l'année 1976. Pendant trente ans, il dirigea la revue, appliquant sans relâche son enthousiasme et ses qualités professionnelles à la mettre au service des idéaux de l'Unesco : compréhension internationale, lutte contre le racisme et toute autre forme d'humiliation de l'homme par l'homme, préservation du patrimoine culturel et naturel de l'humanité, grâce à ses efforts, le *Courier de l'Unesco* est devenu une revue mensuelle internationale sans équivalent qui a familiarisé dans le monde entier ses innombrables lecteurs et amis avec les buts et les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Le Directeur général de l'Unesco a nommé M. René Caloz, ancien rédacteur en chef adjoint, pour succéder à M. Koffler.

Colloque Unesco sur l'information à Florence

Un colloque international sur la libre circulation de l'information a lieu à Florence du 18 au 20 avril 1977. Des journalistes des cinq continents, comprenant des rédacteurs en chef de journaux, des directeurs d'agences d'information, des responsables de services de radio et de télévision, participent à cette réunion de l'Unesco, à l'organisation de laquelle collabore l'Office du Tourisme de Florence. Le colloque étudie particulièrement les moyens d'améliorer la circulation de l'information à partir des pays en développement vers les pays industrialisés.

Les Scythes de notre ère

Dans le numéro de décembre 1976, consacré aux Scythes, une double erreur typographique s'est glissée en page 48 dans le texte de Vassili I. Abaev : « Les Ossètes, Scythes du 20^e siècle ». Au lieu de : « A l'époque des grandes invasions (4^e-5^e siècles avant notre ère) », il fallait bien évidemment lire « (4^e-5^e siècles de notre ère) ». Par ailleurs, on lit : « Au 1^{er} siècle, ils se convertirent au christianisme », là encore, il fallait lire : « Au 10^e siècle... » Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

Traductions 1973

La dernière (26^e) édition de l'Index translationum, répertoire international des traductions que publie chaque année l'Unesco, indique que la Bible reste le livre le plus traduit au monde. En 1973, année qu'analyse l'Index, 304 nouvelles versions ont été publiées. Lénine, 336 traductions, reprend la deuxième place qu'il avait cédé à Marx et Engels en 1972,

devenant ainsi l'auteur le plus traduit du monde. Dans un tout autre genre, Agatha Christie (157) devance Georges Simenon (128). Parmi d'autres auteurs largement traduits, citons : Jules Verne (154 traductions), Tolstoï (127), Shakespeare (94) et Hemingway (80). La République fédérale d'Allemagne a publié le plus grand nombre de traductions (6 462) suivie par l'Espagne (4 468). L'URSS occupe la troisième position (4 400), suivie par le Japon (2 284), l'Italie (2 083), les États-Unis et la Finlande (1966, chacun). Sur les quelque 47 000 nouvelles traductions enregistrées, la littérature se taille la part du lion (26 677 titres), dépassant largement le droit, les sciences sociales et l'éducation (5 962), les sciences appliquées (3 984) et l'histoire, la géographie et la biographie (3 552).

La faim dans le monde

Bien souvent, enseignants, étudiants, journalistes se demandent où trouver une documentation sérieuse sur les problèmes du tiers monde, particulièrement sur la faim dans le monde. L'Unicef vient de répondre à ce besoin. En collaboration avec un groupe d'enseignants, les « Cordées Unicef », Division jeunesse du Comité belge pour l'Unicef, viennent de publier un dossier de 125 pages, véritable anthologie sur la « Faim dans le monde ». On peut se procurer ce dossier en versant la somme de 95 francs belges auprès du Comité belge pour l'Unicef, Boîte 9, rue Joseph II, 1, 1040 Bruxelles — CCP 000-0047750-26, avec la mention : Dossier, La faim dans le monde.

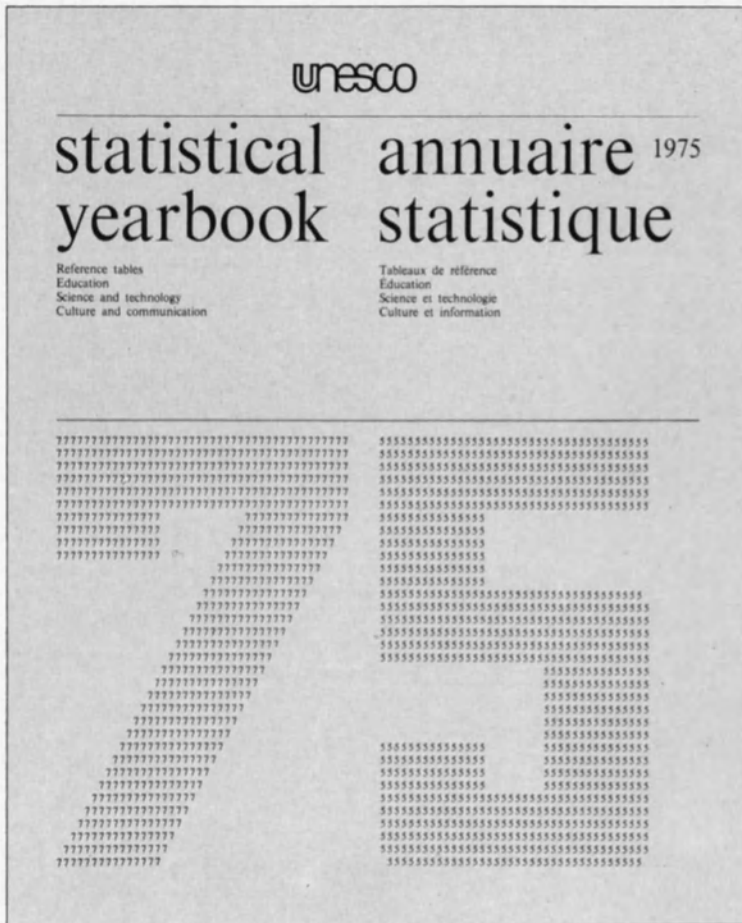


Timbres pour un trentième anniversaire



Plusieurs États membres de l'Unesco ont émis des timbres pour marquer le 30^e anniversaire (1976) de l'Organisation. On voit ici un timbre de Saint-Marin montrant trois enfants et un autre de Mongolie avec, en effigie, une jeune fille en costume national devant le Siège de l'Unesco à Paris. D'autres pays ont émis des timbres commémoratifs dont la République arabe d'Égypte, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et l'URSS.

Vient de paraître à l'Unesco



■ Préparé au cours de l'année 1976, l'*Annuaire statistique* présente toutes les données disponibles à la fin de l'année 1975.

■ Il a été établi par l'Office des statistiques de l'Unesco avec la coopération des services nationaux de statistique et avec le concours du Bureau de la Statistique et de la Division de la population des Nations Unies.

■ Il couvre 210 pays ou territoires et comprend 63 tableaux statistiques et 4 annexes présentés dans un volume cartonné de 767 pages au format 22 x 28 cm.

■ Domaines couverts :

POPULATION : Tableaux de référence.

ÉDUCATION : Tableaux récapitulatifs pour tous les degrés d'enseignement, par continents, grandes régions et groupes de pays. Système scolaire et taux d'inscription, par pays. Enseignements préprimaire, du premier et du second degré. Enseignement du troisième degré. Dépenses de l'enseignement.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE : Personnel scientifique et technique. Dépenses afférentes à la recherche et au développement expérimental. Indicateurs sélectionnés du développement scientifique et technologique et sujets particuliers.

CULTURE ET INFORMATION : Bibliothèque. Édition de livres. Journaux et autres périodiques. Consommation de papier. Film et cinéma. Radiodiffusion. Télévision.

PRIX : 180 francs français
103,10 francs suisses
1 683 francs belges

Pour vous abonner ou vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements des abonnements peuvent être effectués auprès de chaque agent de vente qui est à même de communiquer le montant du prix de l'abonnement en monnaie locale.

ALGÉRIE. Institut pédagogique national, 11, rue Ali Haddad, Alger. Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 3, bd Zirout Youcef, Alger. — **RÉP. FED. D'ALLEMAGNE.** Unesco Kurier (Édition allemande seulement : Colmanstrasse, 22, 5300 Bonn Pour les cartes scientifiques seulement : Geo Center, Postfach 800830, 7000 Stuttgart 80 Autres publications : Verlag Dokumentation, Possenbacher Strasse 2, 8000 München 71 (Prinz Ludwigshöhe) — **AUTRICHE.** Dr Franz Hain, Verlags- und Kommissionsbuchhandlung Industriehof Stadlan, Dr Otto-Neurath-Gasse 5, 1220 Wien — **BELGIQUE.** Ag pour les pub. de l'Unesco et pour l'édition française du « Courrier » : Jean De Lannoy, 112, rue du Trône, Bruxelles 5. C.C.P. 708-23. Édition néerlandaise seulement : N.V. Handelsmaatschappij Keesing Keesinglaan 2-18, 21000 Deurne-Antwerpen — **RÉP. POP. DU BÉNIN.** Librairie nationale, B.P. 294, Porto Novo — **CAMÉRON.** Le Secrétaire général de la Commission nationale de la République unie du Cameroun pour

l'Unesco, B.P. N° 1600, Yaoundé. — **CANADA.** Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa KIA Q59 — **RÉP. POP. DU CONGO.** Librairie populaire, B.P. 577, Brazzaville. — **CÔTE-D'IVOIRE.** Centre d'édition et de diffusion africaines, B.P. 4541, Abidjan-Plateau. — **FRANCE.** Librairie Unesco, 7-9, place de Fontenoy 75700 Paris C.C.P. 12.598 48. — **HAUTE-VOLTA.** Lib. Attie B.P. 64, Ouagadougou — Librairie Catholique « Jeunesse d'Afrique » Ouagadougou. — **HONGRIE.** Akadémiai Könyvesbolt, Váci U. 22, Budapest V.A.K.V. Könyvtársok Boltja. Népköztársaság utja 16, Budapest VI. — **ITALIE.** Licosa (Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A.) via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence. — **JAPON.** Eastern Book Service Inc. C.P.O. Box 1728, Tokyo 100 92. — **LUXEMBOURG.** Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, Luxembourg. — **MADAGASCAR.** Toutes les publications : Commission nationale de la Rép. dém. de Madagascar pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive — **MALI.** Librairie populaire du Mali, B.P. 28, Bamako — **MAROC.** Librairie « Aux belles images », 282, avenue Mohammed-V, Rabat, C.C.P. 68-74 « Courrier de l'Unesco » : pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour l'Unesco 20, Zerkat Mourabine, Rabat (C.C.P. 324-45). — **MARITIMIQUE.** Librairie « Au Bouf'Mich », 1, rue Perrinon, et 66, av. du Parquet, 972, Fort-de-France. — **MONACO.** British Library, 30, boulevard des Moulins, Monte-Carlo. **NIGER.** Librairie Maclert, B.P. 868, Niamey **PAYS-BAS.** « Unesco Koerner » (Édition néerlandaise

seulement) Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75 Amsterdam-1007. Agent pour les autres éditions et toutes les publications de l'Unesco : N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage — **Pologne.** ORPAN-Import, Palac Kultury i Nauki, Varsovie Ars-Polona-Ruch, Krakowskie-Przedmiescie N° 7, 00-901 Varsovie. — **ROUMANIE.** ILEXIM Romlibri, Str. Biserica Amzei N° 5-7, P.O.B. 134-135, Bucarest. Abonnements aux périodiques : Rompresfiatelia calea Victoriei nr. 29, Bucarest — **SÉNÉGAL.** La Maison du Livre, 13, av. Roume, B.P. 20-60, Dakar, Librairie ClairAfrique, B.P. 2005, Dakar, Librairie « Le Sénégal » B.P. 1954, Dakar — **SUISSE.** Toutes les publications : Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zurich. C.C.P. 80-23383. Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211, Genève 11. C.C.P. 12.236. — **TCHÉCOSLOVAQUIE.** SNT.L., Spalena 51, Prague 1 (Exposition permanente); Zahranicni Literatura, 11 Soukenicka, Prague 1. Pour la Slovaquie seulement : Alfa Verlag Publishers, Hurbanovo nam. 6, 893 31 Bratislava. — **TOGO.** Librairie Évangélique, B.P. 378, Lomé, Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé; Librairie Moderne, B.P. 777, Lomé — **TUNISIE.** Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis — **U.R.S.S.** Mejdunarodnaya Kniga, Moscou, G-200 — **YOUgoslavie.** Jugoslovenska Knjiga, Terazje 27, Belgrade Drzavna Zalozba Slovenije, Titova C 25, P.O.B. 50, Ljubljana. — **RÉP. DU ZAIRE.** La Librairie, Institut national d'études politiques, B.P. 2307, Kinshasa. Commission nationale de la Rép. du Zaïre pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Kinshasa

LES NOUVELLES DU MONDE

D'où viennent les nouvelles que chacun presque partout peut lire chaque jour dans son journal? Qui les choisit, qui les distribue aux journaux qui les reproduisent? C'est là le rôle des agences de presse. Si 90 pays possèdent aujourd'hui leur agence de presse nationale, il en reste encore 40 autres qui n'en ont aucune, alors que cinq grandes agences, issues de quatre des pays les plus industrialisés dominent le marché mondial de l'information. D'où la persistance préoccupante d'un système d'information à sens unique.

Dessin © Françoise Jacquelin, Paris

